BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3993 du Mardi 18 Août 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

60e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Un événement célébré en format réduit

Le Président de la République donnant l'autorisation de commencer la cérémonie (P.3). Lire aussi son message à la nation en page 4.

SOLENNITE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE (DIOCESE DE DOLISIE)

Le clergé diocésain s'enrichit de trois prêtres

Les trois nouveaux prêtres (P.8)

Editorial

Nous avons fêté

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES

1- Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste en charge des sauvegardes sociales.

2- Mission du Spécialiste en Sauvegardes Sociales (SSS)

Le Spécialiste en Sauvegardes Sociales est placé sous l'autorité du Coordonnateur du PDCE.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec, l'ensemble du personnel et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du PDCE et, en synergie avec les partenaires sur le terrain.

Le (la) spécialiste en sauvegarde sociale et environnementale aura pour missions principales et tâches de :

• Assurer la coordination et la liaison entre les structures gouvernementales, les popu-lations bénéficiaires et les entreprises engagées dans le PDCE sur le volet social ;

• Assurer la supervision et le suivi du processus de mise en œuvre des instruments de sauvegarde du Projet dans son ensemble ;

• S'assurer de la prise en compte des intérêts sociaux des Communautés Locales (CL) dans l'organisation, la planification et le suivi des mesures d'atténuation sociale, conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), au cadre de politique de réinstallation (CPR) en faveur des bénéficiaires du PDCE;

• Mettre en place un mécanisme et les outils nécessaires à la gestion et de traitement des plaintes. Ce mécanisme devrait intégrer entre autres, la prévention des actes/aspects liés au harcèlement sexuel, violence basée sur le genre et le rendre opé-rationnel ;

• Veiller à la réalisation des formations en matière de bonnes pratiques sociales, à l'attention des différentes parties prenantes (prestataires de formation, apprenants, encadreurs de stage, personnel de suivi technico-pédagogique, Maitres d'ouvrages délégués, formateurs, alphabétiseurs, …..);

• S'assurer de la prise en compte des questions sociales et de prévention de violences sexuelles et liés au genre dans l'intégralité du projet PDCE, et prendra toutes les dis-positions pour assurer l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements, d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions me-nées ;

• Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegardes de la Banque Mondiale nécessaires dans le cadre du PDCE, en particulier en ce qui con-cerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant subvenir dans la mise en œuvre des actions de formation ou d'insertion socioprofessionnelle des bé-néficiaires ;

• Veiller à la prise en compte des mesures garantissant l'Egalite des chances des femmes et des jeunes, dans l'ensemble des activités mises en œuvre par le PDCE et, en particulier dans la recherche de stage et d'emploi;

• Assister les responsables techniques des différentes activités pour garantir la prise en compte des priorités des populations locales dans la définition des approches et la mise en œuvre des programmes d'intervention ;

• Organiser un dispositif de gestion de l'information, et assurer l'information et la sen-sibilisation pour le respect des droits et devoirs de tout acteur ;

• Faire la diffusion adéquate des documents de sauvegarde sociale aux acteurs impli-qués dans la mise en œuvre du Projet ;

• Apporter son soutien au processus d'élaboration des Evaluations Sociales, en parti-culier en ce qui concerne les consultations nationales, régionales et internationales ;

• Produire les rapports (Trimestriel et circonstancié) de suivi des mesures de sauve-garde dans le domaine social et assurer la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes sociales, ainsi que le re-porting pour l'UGP et pour la Banque Mondiale ;

• Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et pren-dre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations ;

• Conseiller et appuyer les activités de communication et de concertation mises en place avec toutes les parties prenantes ;

• Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données so-ciales en coordination avec, le Spécialiste en suivi-évaluation et l'équipe de l'UGP ;

• S'assurer que les aspects sociaux fassent partie intégrante du processus de validation des rapports des prestataires et/ou opérateurs;

• S'assurer (i) que les DAO incluent les clauses sociales appropriées et que les proposi-tions financières contiennent les lignes nécessaires pour budgétiser les aspects so-ciaux et (ii) que les TDR/Contrats des Cabinets de consultants incluent la supervision des clauses sociales ;

• Travailler en collaboration avec la Spécialiste en Passation de marchés pour s'assurer que les études sociales requises sont intégrées dans le Plan de Passation de Marchés (Intégration d'un critère social de notation dans la grille d'analyse et d'évaluation des offres) ;

• Participer à l'élaboration et la mise à jour des PTBA, en ce qui concerne la pla-nifica-tion et la mise en œuvre des activités relatives aux sauvegardes sociales ;

• Préparer et organiser la mise en œuvre d'un programme de formation théorique et pratique des structures opérationnelles chargées de l'appui aux bénéficiaires sur les procédures et mécanismes de négociations et les méthodes pour assurer la participa-tion des groupes-cibles spécifiques (femmes et jeunes).

3- QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit avoir :

• Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines, droit social, ou un diplôme équivalent ;

• Avoir une expérience pertinente dans le domaine des sauvegardes sociales;

• Avoir au moins réalisée une mission similaire dans la mise en place, exécution et suivi des mécanismes et de gestion des plaintes dans le cadre des projets de développement ;

• Avoir une expérience dans la conception ou mise en place des outils de gestion et pré-vention des conflits sociaux;

• L'expérience dans l'évaluation, la gestion , la prévention et le règlement des conflits sociaux sauvegardes sociales est un atout ;

• Justifier d'une expérience dans le cadre des projets de développement ;

• Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la forma-tion et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;

• Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint …) et internet ;

• Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

• Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;

• Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels ;

• Une expérience dans la réalisation des études et/ou rapportssociales straté-giques est un atout ;

4- Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation; - un curriculum vitae détaillé; - des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte); - des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit.

5- Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers; - Un entretien devant un panel.

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes: de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 14 heures, heure locale, avec la mention «Avis de recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes Sociales du PDCE». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE

sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo – Ex Télévision

- Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39, Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: batia_paul@yahoo.fr- 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT / Rond-Point «Ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages - Pointe-Noire- Congo / Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique de «G.I.T.L CONGO», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, 32, avenue Stéphane Tchitchele, l'arrondissement 1 E.P. Lumumba, centre-ville, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, le vingt-neuf juillet deux mil vingt, sous le n°16 B 1187, reçues en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du dix juillet deux mille vingt, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le vingt juillet deux mille vingt, à la recette de Pointe-Noire, folio 138/3 n°182; il a été décidé de:

- Transfert du siège social de la société;
- Mise à jour des statuts de la société;

Autrefois, la société, domiciliée au 81, Rue Kouanga Makosso, quartier centre-ville S/C GRANT THORNTON CONGO, l'associé unique, décide de transférer le siège de la société GI TECHNOLOGY LOGGING CO, LTD CONGO au «32,Avenue STEPHANE TCHITCHELE, enceinte BROMETO S/C Cabinet AUDITEC, B.P.:5374 , Pointe-Noire – CONGO».

En conséquence de la décision adoptée, ci-dessus, l'associé unique décide de la mise à jour des statuts de la société.

Pour avis,

Le Notaire.

NECROLOGIE

L'abbé Abel Liluala, les enfants de l'orphelinat *«Les amis de Jésus»*, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès à Pointe-Noire de leur sœur, fille, amie, nièce, petite-fille, Remicia Rolvie NGUIMBI NDOULOU.

Née le 7 août 2002 à Pointe-Noire, elle s'est éteinte le 11 août 2020.

La veillée mortuaire se tient à l'orphelinat *«Les amis de Jésus»* de Koufoli.

Le programme provisoire des obsèques prévoit :

9h : levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire

Puis départ pour le cimetière de Loango où se déroulera toute la cérémonie le mercredi 19 août 2020.

Que ton âme repose en paix.

CIESPAC

CEMAC

APPEL A CANDIDATURE

Fiche de poste

Intitulé du poste	Assistant local de projet
Type de contrat	Contrat à durée déterminée (vacation)
Durée de la vacation	1an renouvelable une fois, période d'essai 2 mois
Niveau de rémunération	En adéquation avec la grille de la CEMAC
Lieu d'affectation	Bureau CIESPAC (Brazzaville, Congo) avec mission à l'étranger
Compétences professionnelles recherchées	- Maitrise de la gestion administrative et financière - Bonne capacité de synthèse et de rédaction - Maitrise du pack office - Excellente maitrise du français écrit et parlé
Qualités nécessaires	- Rigueur - Organisation - Sens de la communication - Réactivité - Faculté d'adaptation - Sens du travail en équipe
Conditions particulières d'exercice	- Ressortissant (e)de la CEMAC - 5 ans d'expérience en assistance administrative, Logistique et suivi budgétaire de projets

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV actualisé devront être transmises par courrier électronique aux adresses suivantes:
Abdon.goudjo@ehesp.fr et à nadege.kolo@ciespac.org
Lien vers la fiche de poste: http://ciespac.org/index.php/fr/actualites/8-a-la-une/166-recrutement-au-poste-d-assistant-local-de-projet-projet-de-renforcement-des-capacites-du-ciespac-pro6pac

Date limite de candidature: le 04 septembre 2020

60e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Un événement célébré en format réduit

Le peuple congolais a célébré le 60e anniversaire de son indépendance le samedi 15 août 2020. L'événement a eu pour cadre l'esplanade du Palais des congrès. Il était placé sous la haute autorité du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso et a été marqué par une prise d'armes et l'évocation faite par le Premier ministre, Clément Mouamba, du parcours de ces 60 ans d'histoire. C'était en présence de l'assemblée nationale, des membres du gouvernement, des présidents des institutions constitutionnelles, des ambassadeurs et chefs de mission diplomatique: *«Puisse donc cette commémoration jubilaire devenir le creuset où les hommes et les femmes de ce beau pays qui est le nôtre viendront puiser les forces spirituelles indispensables à leur reconstruction intérieure et à l'édification de notre société!»*, a déclaré le Premier ministre.

Le Président de la République donnant l'autorisation de commencer la cérémonie

La cérémonie n'a pas connu d'engouement comme par le passé: pas de spectateurs, trois tribunes d'honneur pavoisés aux couleurs nationales.

Sur les banderoles, on pouvait lire: *«Hommage aux pères de l'indépendance»*, *«Célébrons dans la paix le 60e anniversaire de notre souveraineté»*.

La cérémonie s'est déroulée en format réduit, à cause de la pandémie de la COVID-19. Elle n'a duré que près d'une heure.

Tout a commencé à 11h dès l'arrivée du Président de la République, accueilli par le chef d'Etat major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy-Blanchard Okoi.

Les deux ont passé en revue les troupes, accompagnés par 21 coups de canon, comme le veut la tradition.

Le Premier ministre, chef du gouvernement, tout en faisant un bref rappel historique, a indiqué que l'autre moitié du siècle entamé il y a 3653 jours, a configuré un pays assoiffé de modernisation et de progrès, en surmontant tant d'épreuves du fait des hommes et de la nature. *«Aujourd'hui, en pleine pandémie à coronavirus Covid-19 aussi imprévisible que foudroyante, sans jamais émousser notre joie, ce 15 août 2020 vient nous rappeler qu'il y eut un 15 août 1960.»* Et d'ajouter: *«La fête est là. Elle est dans nos cœurs. Elle est dans notre ardente volonté de cheminer vers les du progrès global. Elle est dans notre introspection fécondée collective où la mémoire reste l'alliée d'un avenir écrit en lettres d'or. Ce 15 août 2020, nous le dédions à l'évocation de ce que fut ce 15 août 1960, placé dans la dynamique des peuples qui ont toujours lutté pour leur liberté face aux forces obscurantistes, dominatrices et spoliatrices. C'est pourquoi les retours sur l'histoire sont indispensables à tous égards. Indispensables parce qu'ils permettent l'intelligence des événements actuels. Ils sont indispensables parce qu'ils fournissent des outils susceptibles d'aider à mieux appréhender les enjeux présents et à mieux affronter les défis de l'avenir.»*

«(…) Le 15 août 1960, voici donc 60 ans, notre beau pays devient indépendant, ceci précédé par la proclamation de la République le 28 novembre 1958…L'héroïque lutte de notre peuple pour son émancipation politique, économique et socio-culturelle, puis un peu plus tard, sa participation active au combat pour l'abolition de l'apartheid – la forme la plus odieuse de la domination fondée sur la «race» demeurent, indiscutablement, au nombre des événements que l'histoire gravera dans le marbre de notre épopée nationale…Le temps passera, les âges succèderont aux âges, mais notre indépendance nationale restera pour les temps éternels une histoire vibrante dans la légende des siècles, une marque indélébile dans la mémoire collective, un souvenir impérissable pour la lignée infinie des générations à venir. Souvenir impérissable de nos vénérables aïeux et de nos illustres anciens, inspirateurs lointains pour les uns, protagonistes immédiats pour les autres, témoins oculaires des faits vécus pour la plupart», a rappelé Clément Mouamba. Tout en rendant un vibrant hommage aux *«anciens qui ont concouru à l'événement aujourd'hui soixantenaire et qui ont contribué, à leur manière et dans le contexte qui fut le leur, au rayonnement précoce sur la scène internationale de la jeune République du Congo et sa distinction parmi les nations de cette Afrique, à peine affranchie du joug colonial.»*

Le Premier ministre a indiqué qu'il n'est que justice de rappeler que le 15 août 1960, qui marquera la fin d'une époque, fut symbolisé par le discours d'André Malraux, ce grand homme de culture, auteur de l'un des plus grands chefs-d'œuvre littéraires du XXe siècle, ''La condition humaine'', représentant du général de Gaulle à Brazzaville.

Le Premier ministre Clément Mouamba

«Ainsi que vous nous l'avez toujours appris, monsieur le Président de la République, le Congo qui fait son devoir de mémoire, reste un pays qui croit à une Afrique renaissante, intégrée et prospère. Le Congo croit à une coopération pacifique et fraternelle avec tous les peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté. C'est dans cet état d'esprit que nous fêtons ce soixantième anniversaire de notre indépendance…Si notre histoire nous sert de leçon, nous n'en sommes pas pour autant prisonniers et encore moins fatalistes. Soixante ans après l'indépendance, cet âge de la maturité nous commande de gagner de nouvelles conquêtes dans un monde en mouvement, voire ébullition de toutes sortes qui n'a pas fini de nous étonner et de nous révéler des nouveaux défis. Oui, notre indépendance politique, chèrement acquise, reste bien une condition nécessaire, mais pas suffisante car le Congo a compris qu'il doit éviter le piège infernal du sous-développement…C'est à juste titre que le projet de société du Président de la République, *''la marche vers le développement – Allons plus loin ensemble'', nous indique le chemin à prendre. Il demeure une réponse conséquente et hardie pour affronter, la tête haute, les défis des temps présents, avec grande détermination, dignité et responsabilité à toute épreuve. Puisse donc cette commémoration jubilaire devenir le creuset où les hommes et femmes de ce beau pays, qui est le nôtre, oui les bonnes volontés et les bonnes âmes, viendront puiser les forces spirituelles indispensables à leur reconstruction intérieure et à l'édification de notre société! Cette société que nous voyons prospère, généreuse et libre»*, a-t-il ajouté. Avant d'énumérer quelques points importants que le Président de la République n'a de cesse rappeler lors des grandes occasions: *«Il nous faut collectivement redoubler d'efforts: efforts pour préserver l'unité nationale, la paix et la sécurité du pays; efforts d'imagination et d'organisation dans tous les domaines qui comptent pour bâtir un pays prospère; efforts visant à la fois l'éducation permanente et l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies; efforts pour une transformation qualitative des rapports sociaux; efforts pour l'amélioration des conditions de vie des populations; efforts pour la modernisation continue des villes et des campagnes, grâce à la décentralisation qui est devenue l'un de nos leitmotiv; efforts pour la lutte contre les antivaleurs; efforts pour la diffusion de la culture et la vulgarisation des loisirs sains, et j'en passe…»*

Pascal AZAD DOKO

Editorial

Nous avons fêté

La fête de l'indépendance est passée. Avec la COVID-19 rodant, les festivités n'ont pas connu les fastes, c'est-à-dire les débordements des autres fois. En principe, les caisses de l'Etat sont restées loin des tumultes habituels et des saignées pour couvrir des frais de jouissance. La maladie nous a contraints à une sobriété dans la gestion et le comportement. Dûssions-nous continuer ainsi !

Nous avons suivi le discours du Président de la République, et les allocutions et commentaires de beaucoup ainsi que les différentes prises de position des leaders de différents bords. Il s'en dégage, sauf chez le Chef de l'Etat et le Premier ministre peut-être, un pessimisme assumé et une morosité de rigueur. Le Congo a célébré ses 60 ans d'indépendance et a passé en revue soixante années de flop en beaucoup de domaines.

Il était du devoir du Président de nous exhorter à l'espérance pour les 10 prochaines années. Il était de bon ton aussi de nous rappeler les statistiques de notre souveraineté ramassée à bas prix. On oublie trop souvent, en effet, le calvaire que représentait hier un voyage par route de Brazzaville à Pointe-Noire et Ouesso. Il y a quarante ans, un élève obtenant le BEPEC était condamné à la transhumance vers les grandes villes pour la suite de ses études par manque de lycées.

Et, en matière d'eau, d'électricité et de nouvelles technologies de communication, il est indéniable que nous ne pouvions pas en rester aux quelques robinets installés par la colonisation dans les quartiers du «centre-ville». Ne serait-ce que parce que notre population a grandi, que nos villes se sont étendues, nos besoins accrus. Les budgets consacrés aux fonctionnaires en 1960 sont ridicules au regard des exigences d'aujourd'hui. C'est un fait.

Mais ce rappel, honnête puisse-t-il être, ne doit pas masquer la dure réalité du moment. Si des facilités se sont ajoutées là où elles étaient nécessaires, rarement elles se sont additionnées au peu que nous avions avant pour se mettre en addition. Nous avons plus d'écoles, de collèges et de lycées mais c'est comme si nous avions juste voulu faire du nombre. Nous avons plus d'hôpitaux et de centres de santé certes, mais la chloroquine n'y est ni disponible pour les enfants, ni gratuite. Le ressenti des populations est qu'on y rencontre même plus la mort que la vie.

De sorte que, statistiques contre statistiques, celles d'il y a soixante ans donnent l'impression d'être les meilleures. Pour un Congolais qui n'a connu de la colonisation que ce qu'on lui en a dit, il est ahurissant que ses grands parents aient vécu mieux sous le joug que dans la liberté recouvrée. Il est en droit d'attendre attention et service. Alors, un travailleur allait en retraite plus gaiement. Aujourd'hui, c'est presqu'une condamnation à mort !

Il nous faut faire le choix de croire que nos failles seront sans doute comblées un jour. Mais il nous faut un véritable réalisme aussi pour cela, car les signes de la volonté de mieux faire; que ce que nous vivons aujourd'hui préfigure le mieux de demain, sont incertains. Mis en face des responsabilités de gestion, nous continuons à nous conduire comme si nous devions servir en pays étranger, et tout dilapider de suite.

Nous venons de célébrer les 60 ans de notre indépendance, mais il n'en découle rien pour nous faire prendre les décisions les plus vertueuses demain. Nos discours sont bien policés, nos actions toujours marquées du sceau de l'à-peu-près. A l'hôpital, le Congolais sera toujours accueilli à coups d'injonctions dédaigneuses. A n'importe quel guichet, il continuera à être accueilli par des assermentés qui regarderont plus la montre que le service à rendre.

La rentabilité ne sera exigée nulle part, et tout le monde attendra des miracles. Passée la fête, nos cases retrouveront des assiettes vides. Comme avant. Dans 60 ans, ce sera mieux?

Albert S. MIANZOUKOUTA

Message à la nation du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion des 60 ans de l'indépendance

Mes chers compatriotes ;
15 août 1960 – 15 août 2020, voici 60 ans que notre pays accédait à la souveraineté internationale. Dans la vie des nations, 60 ans représentent un repère cardinal qu'il importe de marquer d'une pierre blanche.
C'est pourquoi nous avions décidé d'une célébration solennelle de cet événement, en dépit des difficultés économiques et financières du moment.
Cette volonté d'honorer notre histoire a été malheureusement contrariée par la grave crise sanitaire générée par la pandémie de COVID-19, qui, déstabilisant la planète entière, n'a pas épargné le Congo.

Mes chers compatriotes ;
La commémoration de ce passé commun nous impose d'abord le devoir de rendre un hommage mérité et renouvelé aux pères de l'indépendance ainsi qu'à la génération de nos compatriotes qui, avec eux, ont pris le relai des mains du régime colonial afin d'assumer, dans l'honneur et la dignité, notre destin collectif.
Depuis 1960, le Congo indépendant avance, orienté par la boussole de notre devise «Unité-Travail-Progrès».
L'Unité a parfois été mise à rude épreuve. Mais, à chaque fois, un sursaut s'est toujours opéré à l'avantage de la paix et de la cohésion nationale.
Avec des formules originales internes, fruits de notre sagesse millénaire, nous avons su surmonter des épreuves même les plus douloureuses.
L'Unité est à la base de nos grandes victoires: l'Unité au service du travail acharné qui requiert toujours abnégation et esprit de sacrifice, car aucun Peuple ne s'est affranchi et ne s'est assumé dans la facilité.
Le Travail nous a permis d'affronter les conjonctures même les plus difficiles, à l'instar de celle que nous traversons présentement.
Le travail est créateur de richesse et le travail est source de progrès.
Progrès, OUI. Nous pouvons dire que 60 ans après, nous n'avons pas reculé. Nous avons plutôt avancé. C'est en cela que nous parlons de progrès.
A titre d'illustration, à son accession à l'indépendance, notre pays ne disposait pas d'un seul kilomètre de chaussée asphaltée, sauf quelques voiries bitumées dans les quartiers résidentiels des ressortissants européens basés à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.
Aujourd'hui, nous totalisons 3.111 kilomètres de voies bitumées, avec des ouvrages de franchissement sur pratiquement l'ensemble de nos grands cours d'eau.
Le réseau routier bitumé s'est densifié 60 ans après, dans nos principales villes et, à la faveur des municipalisations accélérées, dans les chefs-lieux des départements.
La grande dorsale traversant le pays du sud au nord ainsi que les axes d'intégrations sous-régionale assurant la connexion avec les pays frontaliers sont révélateurs de nos progrès appréciables en matière d'infrastructures routières.
Dans cette même logique, en 1960, le Congo ne possédait qu'un seul aéroport international, celui de Brazzaville.
Il sied de saluer les avancées enregistrées dans la sphère du transport aérien grâce à la disposition actuelle de 3 plateformes aéroportuaires de classe internationales, 8 aéroports locaux modernes et 12 aérodromes pour le trafic national.
Un port moderne en eau profonde à Pointe-Noire conforte notre vocation de pays de transit.
En renforçant d'unité physique de notre pays par la jonction et l'accès plus aisé à nos différentes entités administratives, la modernisation et la densification des infrastructures de transport nous offrent l'avantage d'une circulation plus fluide et d'un rapprochement plus effectif de nos populations.
Ainsi, par leur brassage plus dynamique, les filles et fils du Congo se connaissent davantage pour mieux assumer les destinées de la Nation.
Toujours à titre d'illustration, en 1960, notre capacité de fourniture d'électricité était évaluée à 15 mégawatts produits par le barrage hydro-électrique du Djoué et 4 centrales thermiques réparties entre Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.
60 ans après, notre pays dispose d'une puissance installée de 810 mégawatts avec les barrages hydro-électriques de Liouesso, d'Imboulou, du Djoué, de Moukoukoulou et la centrale à gaz de Pointe-Noire.
Ces installations constituent des segments primordiaux du boulevard énergétique, appelé à couvrir, à terme, l'intégralité de nos besoins en électricité.
Le même pari en termes de couverture nationale incombe aussi au secteur stratégique des télécommunications qui, reliant Pointe-Noire et Brazzaville par un simple câble coaxial au moment de l'indépendance, tire désormais parti de l'installation de la fibre optique.
De ce fait, le Congo a intégré la «société de l'information» grâce au maillage du territoire national en infrastructures de télécommunications très haut débit, à travers sa connexion à la boucle mondiale à fibre optique sous-marine reliant l'Afrique et l'Europe.
En ce qui concerne la fourniture en eau potable, la capacité de production journalière en milieu urbain est passée de 21.000 à 277.500 mètres cubes, de l'indépendance à nos jours.

Denis Sassou-Nguesso

Pour sa part, l'enseignement général était assuré par moins d'une vingtaine d'établissements de cycle primaire, une dizaine au niveau secondaire et à peine 4 lycées en 1960. Le Congo compte, actuellement, 2.061 écoles du cycle primaire, 317 collèges et 63 lycées.
De son côté, l'enseignement technique, qui ne disposait que de l'actuel lycée technique du 1er mai à Brazzaville en 1960, bénéficie présentement de 88 établissements en cours de fonctionnement, de réhabilitation ou de construction.
Sans aucune structure d'enseignement supérieur au moment de l'indépendance, le Congo s'est doté, 60 ans après, de plusieurs infrastructures académiques dont l'université de Kintélé qui en constitue le fleuron.
Avec un seul hôpital général en 1960, notre pays dispose, à l'heure actuelle, de 8 formations sanitaires de même niveau.
La construction en cours des 12 hôpitaux généraux et de l'hôpital central des Armées magnifie la volonté renouvelée, tout au long des six décennies de notre indépendance, de doter notre pays des structures de soins efficaces qui améliorent régulièrement les performances de notre système sanitaire.
Sur le plan sportif, le Congo n'a hérité que de deux stades de football sommairement aménagés, les stades Eboué à Brazzaville et Anselmi à Pointe-Noire.
Notre pays célèbre, ce jour, les 60 ans de son indépendance avec des installations sportives modernes et diversifiées.
L'on peut citer le complexe omnisport de Kintélé, les stades implantés dans chaque capitale départementale, les quatre palais de sport de Brazzaville, les multiples plateformes pour les disciplines collectives comme le basketball et le volleyball.
Faut-il rappeler que le Congo est le seul pays à avoir organisé à deux reprises les Jeux africains, en 1965 et 2015.
La disponibilité des installations sportives de haut niveau dans le pays a facilité la célébration du cinquantenaire de cette compétition continentale à Brazzaville.
Par ailleurs, à l'époque de l'indépendance, le Congo ne comptait que quelques cadres nationaux, généralement appelés à servir dans les autres pays de l'Afrique Equatoriale Française.
Depuis 1960, le capital humain congolais s'est considérablement amélioré grâce à une politique adéquate de formation des personnels dans les différents domaines socio-professionnels.
De la sorte, le petit embryon de l'armée hérité de la colonisation s'est mué en une Force publique qui défend, avec honneur, notre souveraineté et participe aux missions de maintien dans la paix dans certaines zones de conflits en Afrique.
Dès lors, au regard de ces résultats, nous ne pouvons que parler de progrès: un progrès qui atteste de ce que nous avons, sans risque de nous tromper, véritablement assumé nos 60 ans de souveraineté.
D'ores et déjà, l'élan de solidarité nationale observé dans le combat contre la pandémie de COVID-19 témoigne, à suffisance, du sens de responsabilité et de dévouement des filles et des fils du Congo devant l'épreuve et les menaces contre la Nation.

Mes chers compatriotes ;
L'indépendance, nous l'avons également voulue pour les autres peuples d'Afrique.
C'est pour cette raison que, très tôt, nous nous sommes engagés dans le soutien aux mouvements et aux luttes de libération nationale pour une décolonisation totale de l'Afrique.
Au plan international, nous avons toujours soutenu les causes justes, malgré toute l'adversité que pouvaient engendrer nos positions.
Je rappelle aussi que, 4 ans seulement après son accession à l'indépendance, le Congo a été l'un des tout premiers pays d'Afrique noire subsaharienne à établir, le 26 avril 1964, les relations diplomatiques avec la République Populaire de Chine.
Aujourd'hui, nous saluons la célébration, dans quelques mois, par le Peuple français, de l'année 2020 consacrée à l'œuvre du Général De Gaulle.
Souvenons-nous aussi de ce grand rassemblement tenu en 1958 au Stade Eboué par l'ancien Président Français Charles de Gaulle, au cours duquel, parlant de l'avenir de la Communauté franco-africaine, il projetait la fin de la colonisation qui a permis, en 1960, à plusieurs pays africains d'accéder à l'indépendance.

Mes chers compatriotes ;
60 ans après, et fort de nos prédispositions portées par les valeurs de solidarité, d'hospitalité et de justice, nous nous sommes engagés dans d'autres combats, notamment la consolidation de la paix à travers le règlement de certains conflits et la préservation de l'environnement.
La protection de l'environnement devenant un pari planétaire, le Congo s'est aussi placé dans les premières tranchées pour le combat contre les changements climatiques, avec une voix crédible depuis plusieurs décennies.
Par ailleurs, nous avons entretenu des relations de coopération avec tous les Etats du monde sur la base d'intérêts réciproques.
Enfin, nous rêvons toujours d'une Afrique telle que l'ont pensée les Pères de l'Organisation de l'unité africaine et des indépendances auxquels nous rendons, ce jour, un vibrant hommage.
Nous rêvons de cette Afrique qui prendra une part active au développement de l'humanité.
Au moment où nous entamons la 7e décennie post indépendance de notre pays, nous croyons aux grands ensembles et à la nécessité d'un développement intégré qui assurera, au Congo, son développement dans une Afrique rayonnante et prospère.
Il nous faut donc œuvrer à la consolidation de la paix et de l'unité, ainsi que persévérer dans l'effort et le travail acharné pour surmonter les difficultés actuelles, notamment la crise sanitaire, économique et financière que traverse notre pays, et continuer notre marche vers le développement.
L'optimisme est permis pour la prochaine décennie.

Bonne fête
e l'indépendance à tous.
Vive la République.
Vive le Congo.

Je vous remercie

ASSEMBLEE NATIONALE: VOTE DE LA LOI ELECORALE MODIFIEE

L'opposition est sortie de la salle en guise de protestation

Le vote du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale soumis au vote des députés le 12 août dernier n'a pas fait unanimité à l'Assemblée nationale. Et pour cause, l'opposition qui a marqué son étonnement sur l'article 7 amendé, a simplement quitté la salle en signe de protestation.

Les amendements ont porté sur l'article 7 auquel il a été adjoint 4 alinéas édictant l'inscription sur les listes électorales séparées des militaires, gendarmes et policiers qui, dorénavant, voteront par anticipation.
Leurs listes électorales spéciales seront établies par les autorités de chaque communauté urbaine, rurale, district, arrondissement ou de chaque mission diplomatique à l'étranger. Elles feront l'objet d'une révision annuelle extraordinaire.
Pour assurer en mieux la sécurité des électeurs, des populations ainsi que de tout le processus électoral, «la solution la plus idoine est de faire voter les agents de la force publique, dûment inscrits sur les listes électorales, quelques jours avant les autres électeurs inscrits», a indiqué Benjamin Boumakani, secrétaire général du Gouvernement, dans son exposé de motif.
Après presque 20 ans d'application, a-t-il poursuivi, *«la loi électorale a montré non seulement ses mérites mais aussi ses faiblesses qui peuvent être corrigées à cette occasion».*
Les articles 25 sur la campagne électorale et 89, 97, 107 et 109 sont également modifié et réaménagés.
Cette modification n'était pas du goût de l'opposition qui a sorti ses griefs sans succès. *«Le chien aboie, la caravane passe»*, dirait-on.
«Faire voter la force publique avant n'est pas une mauvaise chose. Beaucoup de pays le font déjà. Quand elle vote au même moment que les citoyens, ça fait désordre. Je ne vois pas le Gouvernement en train de machiner contre tel ou tel acteur politique», a soutenu Jean Jaurès Ondélé, président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, dans un jeu de ping-pong avec Pascal Tsaty-Mabiala.
Pour le chef de file de l'opposition, *«en aucun moment dans l'histoire du pays, nous avons eu des problèmes graves le jour du scrutin. Ces problèmes interviennent souvent après. Quelques petits problèmes des urnes ici et là. Fondamentalement, on n'a jamais eu de problèmes graves de sécurité le jour du scrutin. On a parlé de Ntumi, il n'a jamais attaqué le pays le jour du scrutin. C'est plus tard, après la proclamation. Et l'armée n'avait pas de problème, elle était bien en place et aurait pu arrêter Ntumi. Si les militaires n'ont pas pu l'arrêter le jour où il a voulu faire le désordre, ce n'est pas parce que la loi ne l'aurait pas prévu. Pourquoi vouloir réformer là où il n'y a pas de problème? Pourquoi veut-on créer un problème là où il n'y en a pas? Ça veut dire qu'il y a un problème. On nous dit que le Congo n'est pas le seul pays à faire voter les militaires avant, mais comparaison n'est pas raison. Il y a aussi d'autres pays qui ne le font pas? Pourquoi ne pas suivre ceux qui ne le font pas? C'est des arguments qui ne résistent pas»,* a-t-il martelé. Et d'ajouter: *«…Ce n'est pas toujours dans cet affrontement majorité et opposition que nous*

(Suite en page 5)

ASSEMBLEE NATIONALE

La victoire sur la COVID-19 passe par le respect des mesures barrières

La Chambre basse du Parlement a clôturé le 13 août dernier, sur une note de satisfaction, sa neuvième session ordinaire, sous l'autorité d'Isidore Mvouba, son président.

Le président de l'Assemblée nationale est revenu, dans une envolée lyrique, sur la célébration du 15 août 1960. *«Soixante ans après l'indépendance, les fervents patriotes se remémorent encore les actes de bravoure et d'audace de ces grands artisans de la Liberté, dont les noms resteront à jamais inscrits dans la mémoire collective»*, a-t-il dit.

Pour lui, le jeune Etat a avancé, nonobstant les crises politiques, sociales et économiques qui se sont dressées sur son chemin. *«A chaque fois, il en est sorti victorieux. Notre jeune nation, se construit et consolide chaque jour qui passe les acquis de sa souveraineté au prix de moult sacrifices. Le chemin à parcourir ne saurait nous éloigner des grands challenges pour la marche en avant de notre pays, car beaucoup a été fait mais, beaucoup reste à faire pour atteindre les rivages ensoleillés de l'émergence».*

Après vingt ans d'application, *«notre loi électorale présente, certes beaucoup de mérite, mais, sans nul doute, quelques faiblesses. C'était un devoir républicain que d'avoir pris en compte la nécessité d'assurer une meilleure sécurité des électeurs, des populations, ainsi que du processus électoral», a expliqué Isidore Mvouba.*

De même, «en adoptant les dispositions qui permettront d'harmoniser le cadre juridique interne en matière électorale, nous avons conféré à la Cour constitutionnelle sa pleine légitimité de juge constitutionnel», a-t-il poursuivi.

Isidore Mvouba a, en outre, encouragé le Gouvernement à explorer toutes les pistes pour l'apurement de la dette commerciale intérieure, la résorption du déficit des caisses de retraite, l'amélioration du climat des affaires et la gouvernance en vue d'attirer les investissements directs étrangers et, permettre l'éclosion d'un secteur privé performant, créer de la valeur ajoutée et stimuler la croissance et l'inclusion.

Il a rendu hommage à Lambert Galibali, ancien député de Lékana, ancien maire de Brazzaville, ancien ministre d'Etat, qui a tiré sa révérence.

La pandémie de la COVID-19 qui a déstructuré les économies de tous les pays du monde, rendant incertain l'avenir de l'humanité, a aussi retenu l'attention d'Isidore Mvouba. «Depuis le 14 avril, notre Chambre a autorisé par sept fois la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, en raison de la COVID-19 qui continue, malheureusement, sa folle et funeste équipée. Nous ne devons pas baisser les bras devant cette calamité. Au contraire, les représentants du peuple que nous sommes, devrons redoubler d'effort pour accompagner l'exécutif dans l'application des prescriptions sanitaires arrêtées»

Isidore Mvouba

La victoire sur ce fléau, a-t-il indiqué, *«passe, entre autres, par une sensibilisation tous azimuts et sans faille des Congolaises et Congolais sur le respect des mesures barrières. Je vous annonce, avec gravité, que notre continent compte plus d'un million de cas recensés. Cette situation doit nous interpeller encore plus. Ne nous laissons pas aller, car nous ne sommes pas tirés d'affaire, loin s'en faut. Soyons, vent debout, face à cet ennemi invisible qui ne cesse de frapper quand il veut, comme il veut et où il veut. Retenons que personne, grand ou petit, jeune ou vieux, femme ou homme, n'est à l'abri de cette bête immonde.»*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO-MAROC

Renforcer les liens de coopération entre les deux Parlements

Pierre Ngolo

Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est entretenu le 9 juillet dernier avec le chargé d'affaires du Maroc en République du Congo, M. Saddafi Abdellatif. Le diplomate du Royaume chérifien était porteur d'une lettre du président de la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers du Maroc, adressée à son homologue congolais.

S'agissant des axes de coopération que les deux Assemblées peuvent développer, Saddafi Abdellatif a fait savoir que celles-ci sont dans leur sphère de compétence: *«C'est la coopération en matière d'échange démocratique, échange dans l'amélioration des procédures administratives, sur la question de décentralisation, de régionalisation, des défis et problématiques qui unissent les Africains et nos peuples. Ce sont les défis qui appellent des actions animées par la volonté de donner du concret à la coopération et la solidarité agissante entre les peuples et les pays africains»*, a-t-il indiqué.

KAUD

(Suite de la page 4)

allons unir le pays. Je paie le prix lourd, y compris au sein de ma famille politique où je suis présenté comme un félon. De l'autre côté, on me tient en mépris parce que tout ce que je peux dire ou proposer n'est jamais pris en compte. Et moi, je suis là au milieu.»

Pascal Tsaty-Mabiala a également fait état de la cabale dont il était l'objet sur les réseaux sociaux. *«J'estime qu'il faut arrêter avec cet affrontement entre la majorité et l'opposition pour chercher à aller au consensus»*, a-t-il dit.

A l'endroit du ministre de l'Intérieur, il a marqué son indignation. *«Nous attendions votre appel pour que nous nous asseyons pour regarder l'avant-projet de loi, avant qu'il ne devienne le projet. Pendant que nous attendions, je suis surpris par le dépôt de ce projet à l'Assemblée nationale. Pourquoi faire comme ça? La loi électorale ne pose aucun problème et ce n'est pas ça que le peuple attend. Le peuple congolais attend la transparence et la crédibilité. Ce n'est pas que les militaires votent avant ou une semaine avant. Ce n'est pas ça le problème. Ce qui est encore plus grave, c'est qu'il y ait une liste à eux. C'est du jamais vu. Ce n'est pas ce que nous attendons, nous attendons si ce n'est pas la refonte, mais un débat profond sur notre système électoral. Pour cette réforme, nous en voyons pas la pertinence et nous n'allons pas prendre part à ce vote. Nous attendons la concertation puisqu'elle est annoncée et en ce moment, le ministre reviendra avec un projet de loi de réforme globale. En ce moment, nous participerons au vote»*, a indiqué Pascal Tasty-Mabiala.

La réplique du président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle ne s'est pas fait attendre. *«Le vote est consacré par le règlement intérieur. Si on veut protester, on ne vote pas. Il faut être grand, c'est ça aussi la démocratie. Ça ne correspond pas à l'idée que je me fais de notre Chambre que l'opposition sorte abandonnant le vote alors qu'elle peut être là et voter contre»*, a-t-il dit.

Par ce vote, le député Honoré Sayi s'est interrogé si la richesse du vivre-ensemble relève du superflu: *«Au fond, ce n'est pas le vivre-ensemble que nous recherchons. Nous cherchons à montrer la maxime que le pouvoir demeure d'abord et avant les* rapports de force».

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou s'en est défendu. *«Nous avons proposé cette loi pour essayer de corriger ce que nous avons toujours vécu pendant les échéances électorales depuis 2002. C'est pour sécuriser les bureaux de vote, le matériel électoral et la population y compris le pays. Les militaires, gendarmes et policiers peuvent voter avant. C'est une innovation pour le Congo, mais c'est quelque chose qui se passe ailleurs»*, a-t-il affirmé.

KAUD

Coup d'oeil en biais

COVID-19: la courbe mortelle en flèche !

La semaine écoulée a battu tous les records: 16 patients ont été emportés par la pandémie, ce qui porte le nombre des victimes à 76 personnes, selon le rapport du ministère de la Santé mettant à jour les données épidémiologiques au samedi 16 août 2020. Jamais la COVID-19 n'a tué autant de personnes en si peu de temps (entre le 9 et le 16 août) depuis l'apparition de la pandémie au Congo, au point d'inquiéter plus d'un Congolais. Au total, il y a maintenant 3835 cas confirmés et 1630 guérisons. Le taux de létalité est passé de 1,60 à 1,98%. Des chiffres qui «prouvent que le pays est dans une phase ascendante et que le pic tant espéré n'a pas encore été atteint», commente un analyste

Une fête débouche sur un bain de sang à Mfilou-Ngamaba

Au quartier Le Bled, la fête d'une jeune femme ayant soufflé une bougie de plus a débouché sur un bain de sang, dimanche 16 août 2020, vers 22h. En effet, une discussion a éclaté entre deux jeunes invités à cette fête organisée dans une cave, alors que l'ouverture de ce genre de structures n'est toujours pas autorisée. La tension est montée et, finalement les deux protagonistes en sont venus aux mains. Et le pire s'est produit, car l'un d'eux a enfoncé un tesson de bouteille dans la gorge d'un jeune homme. Il tentait de les séparer et en est mort. En réaction, ses amis et quelques membres de sa famille ont fait une descente punitive au domicile de l'auteur du crime qu'ils ont pillé allègrement, selon un témoignage. Seule l'intervention de la police a pu mettre fin au pillage. Quelques heures après, elle a mis aussi la main sur le présumé assassin.

Vox TV, chapeau pour le débat !

Dans un contexte politique parfois hostile, il n'est pas facile aux chaînes de télévision d'offrir aux téléspectateurs des débats sans langue de bois. Le débat qu'a animé Maixent Foukou dimanche 16 août sur Vox-TV, portant sur l'analyse du discours à la nation du Président Sassou Nguesso à l'occasion des 60 ans d'indépendance, a été un modèle du genre, commentent plusieurs téléspectateurs. Ils étaient suspendus aux lèvres des trois invités : l'universitaire Grégoire Léfouoba, le journaliste Albert Mianzoukouta et l'activiste de la société civile Clovin Assen Bozire. *«Y avait garçons sur le plateau de Vox»,* a posté, par exemple, notre confrère Alphonse Ndongo sur sa page Facebook.

Une femme accusée de sorcellerie à Brazzaville

Les habitants de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, ont découvert une histoire insolite. En effet, en fin de semaine dernière, au croisement de l'avenue de la Tsiémé avec la rue Bandzas, une femme s'est retrouvée en pleine nuit au domicile d'un officier des Forces armées congolaises (FAC), alors que le portail était fermé et sécurisé par un membre de sa garde, provoquant l'étonnement des occupants. Interrogée, elle a déclaré qu'elle habitait Ngamakosso, un quartier de l'arrondissement 6 Talangaï et a été piégée par des personnes qui l'y ont transporté mystiquement. Pour la foule accourue au matin, c'est une sorcière qui aurait, sans doute, manqué le vol retour à bord de son avion mystique. Les débats se poursuivent.

Une escroquerie bien organisée à Brazzaville

Un groupe de malfrats prétendant être des agents de la société Energie électrique du Congo (E2C) s'est engagé à entreprendre une opération de pose illégale de compteurs dans les quartiers de Brazzaville. Ces malfrats exigent de chaque foyer la somme de 75000 francs CFA, alors que, officiellement, la pose de compteur est une opération gratuite. Malheureusement, pour eux, en opérant dans un domicile de la rue Tsaba, vers l'Intendance, ils ont installé un compteur qui ne fonctionnait pas. Ce qui a fait que la police se lance à leurs trousses et a fini par mettre la main sur un membre du réseau de malfrats qui s'est mis à balbutier, incapable de prouver son innocence.

Revendications, ça bouge !

Les revendications se multiplient. Après les agents du ministère des Hydrocarbures et le personnel des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédits (MUCODEC), qui ont menacé de débrayer, pour les uns, sont en grève, pour les autres, c'est au tour d'un panel de syndicats d'enseignants. Ils réclament l'ouverture de négociations avec les ministères de tutelle en prévision de la rentrée scolaire 2020-2021. Qu'envisagent-ils en cas de lenteur ou de refus ? Telle est la question que tout le monde se pose.

«L'heure congolaise»

Voilà une expression que l'on entend très souvent pour justifier certains retards. C'est ce qui explique que certains ont fini par bannir la ponctualité de leurs habitudes parce que, pour eux, il ne sert à rien de respecter l'heure. Voilà pourquoi certaines personnes, même devenues des autorités, arrivent toujours en retard aux cérémonies qu'elles président, faisant attendre les autres. L'histoire d'un ministre arrivant toujours en retard court les salles de rédaction.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CONGO-BRAZZAVILLE/ RDCONGO

Se nourrir de l'expérience des uns et des autres

En séjour à Brazzaville, une délégation gouvernementale de la RD Congo conduite par le ministre d'Etat Puis Mwabilu Mbayu Mukala, ministre de l'Uranisme et de l'habitat a eu une visite de travail vendredi 14 août 2020 avec Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, des Grands travaux et de Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre de la Construction. Le ministre d'Etat de la RD Congo était accompagné de Aggée Aje Matembo Toto, ministre de l'Aménagement du territoire et de Aimé Sakombi Molendo, ministre des Affaires foncières. Après la séance de travail, la délégation de la RD Congo a visité des projets réalisés au Congo-Brazzaville et d'autres en cours d'exécution.

Les ministres Jean Jacques Bouya, Josué Rodrigue Ngouonimba et leurs hôtes visitant les infrastructures

Pendant la séance de travail, Oscar Otoka, coordonnateur technique des Grands travaux a fait la présentation de de cette Délégation générale depuis sa création en 2003, des projets réalisés en partant des municipalisations dans tous les départements, des projets en cours d'exécution et du projet de construction du pont route-rail sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Kinshasa. Ce projet va constituer le projet phare pour l'Afrique Centrale et l'Union africaine.

Puis a suivi la visite des infrastructures réalisées à Brazzaville. La délégation a d'abord visité le viaduc de la partie Sud Brazzaville, le site de la corniche en pleine réhabilitation, les travaux de construction des deux tours jumelles et le centre commercial Brazza-Mall à Mpila, le ravin de Ngamakosso en chantier, l'université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé et le Centre international de conférence de Kintélé.

Le ministre d'Etat Puis Mwabilu Mbayu Mukala a félicité les autorités congolaises pour le souci de moderniser le pays et laisser aux générations futures des œuvres édifiantes pour le Congo, la sous-région et la région. Ses félicitations se sont également adressées au ministre Jean Jacques Bouya pour son dynamisme depuis la création de la Délégation générale des Grands travaux.

S'appuyant sur leur projet nommé *«Projet Kitoko»*, le plus grand adopté en conseil des ministres, le ministre d'Etat Puis Mwabilu Mbayu Mukala a affirmé: *«il s'agit du projet de la corniche de la ville de Kinshasa et nous avons compris les explications du ministre Bouya. Nous avons fait une bonne visite parce que nous avons vu tout ce que nous voulions voir…»*.

Le ministre d'Etat de la RD Congo s'est aussi réjoui de sa visite à l'université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé. *«Nous sentons le souci du chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso tout comme le souci de notre président Félix Antoine Tshisekedi, car cette université est déléguée à la jeunesse. Je suis convaincu que dans cette université, il y aura les enfants de Kinshasa qui viendront y étudier. Nous avons compris qu'a côté de Marien Ngouabi qui offre des études générales, le souci du président Denis Sassou-Nguesso était d'offrir des écoles de métiers au lieu que nous puissons importer la main d'œuvre à Singapour, en Malaisie, en Chine que nous ayons nos enfants formés de manière professionnelle avec des métiers en main»*, a-t-il renchéri.

Pour le pont route-rail, le ministre d'Etat Puis Mwabilu Mbayu Mukala a reconnu que c'est un méga projet *«qui nous aidera à ouvrir l'Afrique, à renforcer les relations de fraternité. Ce projet qui sera supervisé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) partira de la Lybie en passant par le Congo-Brazzaville, traversera Kinshasa pour Ilebo. C'est un projet que nos deux peuples attendent avec joie»*, a-t-il soutenu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IDENTIFICATION DES CONTRIBUABLES

Maîtriser le nombre de la population en conformité avec la loi fiscale

Le ministère des Finances et du budget a lancé officiellement lundi 10 août 2020 à Brazzaville le nouveau numéro d'identification unique (NIU). Le numéro d'identification unique est une immatriculation obligatoire de contribuable et il deviendra incontournable pour toutes les formalités administratives. Ce numéro est attribué à toute personne physique ou morale exerçant une activité sur le territoire national congolais, qui permet de l'identifier en tant que contribuable et de le distinguer des autres. C'est Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget qui a coupé le ruban symbolique et dévoilé la plaque de la cellule d'enrôlement du NIU. C'était en présence des ministres Yvonne Adelaïde Mougany, des Petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel et Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget.

Pendant la coupure du ruban symbolique

Le nouveau numéro d'identification unique vise la modernisation des régies financières, notamment de l'administration fiscale.

Le fonctionnement de la cellule chargée de l'immatriculation obligatoire est placé sous la responsabilité du colonel de police Henri-Jacques Kienaka, directeur de l'identification civile à la direction générale de la police. Un échantillon de l'équipement d'enrôlement des créateurs d'entreprises a été remis au ministre des PMEASI par Calixte Nganongo, ministre des Finances.

L'occasion a été toute indiquée pour Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines de dégager l'intérêt à l'assistance sur ce nouveau numéro d'identification unique, qui intègre la liste des projets déjà matérialisés de la réforme du système d'information que le ministre des Finances s'emploie à mettre en œuvre pour mieux sécuriser les finances publiques. *«Aujourd'hui, le NIU est la clé de connexion pour tous les systèmes de traitements automatisés des administrations du ministère des Finances et du budget. Le NIU devient le numéro de référence pour l'identification des personnes effectuant des opérations économiques dans tous les secteurs. Il sert énormément à l'administration fiscale pour l'identification des contribuables et le nettoyage du fichier»*, a-t-il dit.

Ce numéro est unique et définitif, a poursuivi le directeur général des impôts et des domaines. Il s'inscrit dans une démarche d'élargissement de l'assiette à travers le recensement de nouveaux contribuables. Le numéro permet à l'administration fiscale de connaître de façon spécifique chaque contribuable, ses caractéristiques et même les droits et obligations qui lui sont propres.

Le NIU vise les opérations économiques courantes réalisées par les contribuables. A cet effet, l'administration fiscale se donne des moyens de disposer d'une base de données sur tous les contribuables potentiels. L'objectif à termes est de mieux connaître la population fiscale afin de s'assurer que celle-ci est en conformité avec la loi fiscale, mais aussi d'améliorer le civisme fiscal. Désormais, tout paiement d'impôt ou taxe est subordonné à la présentation du NIU. Le salarié, le retraité ou l'étudiant qui a une opération à effectuer en dehors des paiements de masse doit présenter son NIU pour les opérations et transactions financières. Pour cette raison, ces personnes doivent obtenir le NIU pour traiter leurs opérations autres que le paiement de masse.

Ludovic Itoua a rassuré que le nouveau NIU a l'avantage d'être sécurisé comparativement au premier. *«En ce qu'il porte l'empreinte digitale, l'iris et d'autres indications. Cela veut dire qu'il ne sera plus possible à un contribuable ou un usager d'obtenir 2 ou 3 NIU, par exemple»*.

En rappel, le numéro d'identification unique a été institué par le décret n°2004-469 du 3 novembre 2004. Il a été mis en application par l'arrêté n°11185 du ministère des Finances du 8 novembre 2004. Sa délivrance aux requérants a débuté en mars 2005 et il a été rendu obligatoire pour toutes les opérations auprès des administrations des impôts, des douanes, du trésor, de la caisse congolaise d'amortissement (CCA) et du budget à compter du 1er juin 2006. C'est ainsi dans le cadre de la modernisation des régies financières, le ministère des Finances a mis en place un programme d'informatisation des administrations sous tutelle devant aboutir à l'installation d'un réseau de connexion.

La cérémonie du lancement du nouveau numéro d'identification unique (NIU) a connu la participation de Dieudonné Batsimba, maire de Brazzaville et de Pierre Cebert Ibocko Onanga, préfet de Brazzaville, ainsi que des cadres relevant des régies financières.

Philippe BANZ

OFFICE NOTARIAL / Norbert Diétrich M'FOUTOU
B.P.: 5407 ; Tél.: 05 043 18 88; Email: not.mfoutou@yahoo.fr, Pointe-Noire,
République du Congo
Norbert Diétrich M'FOUTOU
Notaire, Tél: 05 559 13 59
Désiré BOUDIMBOU
Notaire Stagiaire.
Tél.: 06 968 16 09

M-A-SERVICES EXPRESS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de Trois Millions (3.000.000) F. CFA.
Pointe-Noire, 647, Avenue BITELIKA
Tél.: 06 828 15 15/05 549 27 28
RCCM GG/PNR/19 B 124
République du Congo

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du quatorze janvier deux mille dix-neuf, reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le quinze mars deux mille dix-neuf, Folio 51/02 sous le n° 150, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour caractéristiques principales:

Objet social principal:
- Messagerie et transport des marchandises;
- logistique;
- Agence de voyage.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation ;

Dénomination: M-A-SERVICES EXPRESS SARL.

Siège Social: Pointe-Noire, 647, Avenue BITELIKA, Tél.: 06 828 15 15/05 549 27 28 ;

Durée: 99 années ;

Capital social: Trois Millions (3.000.000) F.CFA.

Cette société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° GG/PNR/19 B 124 du dix-huit mars deux mille dix-neuf, réactualisé le onze août deux mille vingt et a pour Gérant statutaire Monsieur Roland MOUANDZA MAPOUKA.

Pour Insertion,

Maitre Norbert Diétrich M'FOUTOU, NOTAIRE.

CEMAC

Evaluer l'impact de la crise sanitaire sur les économies de la sous-région

Pour limiter la propagation de la pandémie de la COVID-19, le Conseil des ministres de l'Union économique d'Afrique centrale (UEAC) s'est réuni en en session lundi 10 août dernier par visioconférence. Cette 35e session ordinaire a été présidée par le Pr Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC. L'UEAC passera en revue l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies de la sous-région et les propositions de mesures de relance pour poursuivre la marche vers la transformation structurelle des économies.

Pr Daniel Ona Ondo

La situation économique dans laquelle cette crise sanitaire a plongé les économies est sans précédent. Selon le président de la Commission de la CEMAC, à cette crise sanitaire s'est adjointe la crise sur les cours des matières premières, principalement sur le pétrole. Le PIB pourrait se contracter de 4 à 6% selon les hypothèses. Les termes de l'échange seront détériorés, comme les soldes budgétaires et de la balance des paiements. Les besoins de financement, sans être insoutenables, sont néanmoins importants. Près de 1500 milliards de FCFA à combler, sinon, *«nous risquons d'assister à une détérioration et à une fragilisation accrue des indicateurs macro-économiques et de la stabilité financière de nos économies. Outre la solidarité internationale pour combler ce gap, nous sommes appelés à garder le cap des réformes économiques qui consacrent notamment la diversification et la mobilisation accrue des recettes fiscales intérieures»*, a-t-il dit.

Sur le plan social, d'après le Pr Daniel Ona Ondo, les conséquences n'en sont pas moins terribles. Les mesures prises pour lutter contre la pandémie ont impacté significativement les activités économiques. Le secteur informel qui a toujours joué un rôle de soupape sociale de sécurité, a été rudement éprouvé. Il s'en est suivi une augmentation de la précarité et de la pauvreté, pour nombre des concitoyens.

Parallèlement aux mesures d'atténuation décidées par les Etats, les Instances régionales et communautaires ont dû apporter leur part. L'évaluation qui est faite de leur mise en œuvre indique qu'elles ont permis de contenir la marée. Certaines d'entre elles, notamment aux mesures de soutien au secteur privé et aux entreprises des secteurs directement affectés, devraient cependant faire l'objet d'une implémentation plus accélérée. Tout comme il est souhaitable de porter de manière continue l'attention sur le renforcement des filets sociaux au profit des couches sociales les plus défavorisées. *«Cinq mois que la pandémie sévit dans notre espace communautaire. Nous mesurons les effets et sans pouvoir cerner la visibilité sur la durée de cette pandémie qui persiste et repart à certains endroits dans le monde. Nous sommes néanmoins en mesure d'esquisser les voies pour une relance durable post-covid-19. C'est le sens du travail d'identification des orientations et des mesures de relance à l'échelle régionale mené dans le cadre du PREF-CEMAC, par des experts du Secrétariat du PREF-CEMAC, de la Commission, de la BEAC et de la BDEAC»*.

Ce plan de relance, s'articule essentiellement autour de l'accélération des réformes structurelles pour une croissance durable, soutenable et inclusive; la consolidation de la viabilité des finances publiques et la résilience des économies face aux chocs; sur le développement du secteur privé comme moteur de la relance économique; le parachèvement de l'intégration régionale et la construction du marché commun et enfin l'accélération de la mise en œuvre des projets intégrateurs. S'agissant de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire, les affaires portées à l'examen de cette session sont relatives à l'harmonisation des titres et tarifs de séjour en zone CEMAC et la création de Brigades mixtes. *«De même, la Commission de la CEMAC a initié l'étude sur le free roaming en zone CEMAC. Les Ministres sectoriels en charge des télécommunications se sont prononcés sur le projet de texte y afférent»*, a indiqué le président de la CEMAC.

A.N'K-K.

GABON

Bac: les candidats invalidés sollicitent l'indulgence

Le feuilleton de la fraude pendant les inscriptions au baccalauréat, le diplôme qui ouvre les portes de l'université, se poursuit en République gabonaise. Pour avoir fourni des faux bulletins de notes ou avoir soudoyé des agents pour s'inscrire sans dossiers, les élèves radiés de la liste des candidats au baccalauréat, s'emploient bec et ongle, à solliciter l'indulgence des autorités pour leur permettre de prendre part à l'examen du baccalauréat qui débutera jeudi 20 août prochain.

Une vue des élèves

Pour obtenir les faveurs du Gouvernement, une vingtaine de candidats de Libreville la capitale politique, ont entamé une grève de faim dans l'enceinte du ministère de l'Education nationale où ils passent nuit en plein air. Ils ont reçu le soutien de la fédération nationale des parents d'élèves de ce pays. Certains parmi eux en appellent à la bienveillance du ministre de tutelle et d'autres à l'extrême indulgence du président Ali Bongo Ondimba.

Les élèves se trouvant dans cette situation sont entre 400 et 700 selon certaines sources. Mais, la commission rogatoire qui a mené l'enquête, estime à près de 1500, les candidats qui se sont fait inscrire avec des faux bulletins de notes au Bac et au Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Auprès des enquêteurs, nombre sont des élèves qui ont affirmé avoir fabriqué ces faux bulletins dans les quartiers, d'autres les ont achetés dans les établissements privés. D'autres encore ont versé la bagatelle de 150 000 FCFA auprès des agents en charge des inscriptions, pour être enrôlés dans les listes, sans dossier.

Les sanctions n'ont pas tardé: plusieurs élèves sont radiés de la liste, des lycées privés fermés définitivement, plusieurs chefs d'établissements interdits de fonctionner pour une durée de cinq ans.

A rappeler que les 30 000 candidats inscrits officiellement débuteront leur examen du Baccalauréat le jeudi 20 août prochain.

Gaule D'AMBERT

ZIMBABWE

L'inflation galope

L'inflation annuelle au Zimbabwe continue de s'envoler. Elle a grimpé de près de 837% en juillet 2020, après avoir atteint 737,3% en juin, selon l'Agence nationale des statistiques. C'est un phénomène qui illustre les principaux défis auxquels reste confronté ce pays d'Afrique australe, englué depuis vingt ans dans une crise économique sévère.

L'inflation monétaire bat le record au Zimbabwe

En dépit de la promesse du Président Emmerson Mnangagwa de faire de la relance économique et financière une priorité, inflation galopante, surendettement, croissance économique négative demeurent les grands maux qui minent le Zimbabwe. Tous les indicateurs de l'économie nationale sont au rouge. Les Zimbabwéens n'en peuvent plus face à la mercuriale des prix, car ceux-ci ont augmenté de 35%, en juillet, et le pays est confronté à une pénurie de produits de première nécessité.

Au début de l'année, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies estimait que plus de la moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire. Situation aggravée par plusieurs années de sécheresse, et également compliquée par la pandémie de COVID-19 sévissant depuis décembre 2019.

Le Zimbabwe souffre aussi d'une pénurie de devises, de déficits budgétaires importants et surtout d'une dette très élevée estimée à 19 milliards de dollars. Le pays n'arrive plus à faire face à ses arriérés de paiement et par conséquent, n'arrive pas à trouver des financements étrangers, indispensables au redémarrage de l'économie.

Les perspectives pour cette année sont alarmistes. Le Produit intérieur brut (PIB) devrait encore chuter de 7,4%, selon le Fonds monétaire international (FMI). A tous les niveaux et même dans les secteurs porteurs, le constat reste inquiétant: l'inflation a atteint des records effroyables.

Thomas Julien BOUEMBOU

TANZANIE

Régulation de la diffusion de médias internationaux

Le gouvernement a initié une nouvelle loi qui interdit désormais aux radios et chaînes de télévisions locales de diffuser le contenu de médias internationaux sans une autorisation préalable émanant de lui. La mesure fait craindre une censure et inquiète dans la presse tanzanienne.

C'est une affaire qui fait grincer des dents chez les journalistes tanzaniens. Désormais, avec cette loi, l'accord d'un fonctionnaire du gouvernement sera nécessaire pour négocier les partenariats entre médias locaux et internationaux.

Certains médias du pays affirment également que ces nouvelles régulations demanderaient la présence d'un agent du gouvernement lorsqu'un étranger couvrirait des sujets locaux. De son côté, le gouvernement a immédiatement affirmé que cette nouvelle régulation n'était en rien une interdiction des médias internationaux.

Mais du côté des organisations de défense de droits de l'homme, il est difficile de ne pas voir cette mesure comme une nouvelle pression du gouvernement tanzanien sur la presse, alors que l'amendement arrive après la diffusion sur une radio locale d'une interview de l'opposant politique Tundu Lissu.

L'ONG Reporter sans frontières affirme que depuis l'élection du Président John Magufuli en 2015, «aucun des 180 pays classés par l'organisation n'a connu une telle dégradation de sa situation en matière de liberté de la presse».

Alors que l'élection présidentielle doit se tenir en octobre, beaucoup craignent après cette réforme, une nouvelle absence de libertés dans la couverture médiatique du pays.

Azer ZATABULI

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 Février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fixe: (+242) 05.350.84.05 - E-Mail: etudematissa@gmail.com

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE DENOMMEE

MODERN ELECTRONIC GARAGE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: CG/BZV/15 B 5711

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 26 mai 2020, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 06 août 2020, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville, en la même date, sous folio 141/5 N°2433, les associés ont décidé de transférer le siège social au numéro 50 de la rue Loby, quartier Moungali.
-Mise à Jour corrélative des statuts.
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 07 août 2020, enregistré sous le numéro 20 DA 197.
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/BZV/15 B 5711.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans l'exploration et la production pétrolière :

FISCALISTE SENIOR (H/F)

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater ?

Merci de postuler à l'offre
avant le 07 septembre 2020,
en consultant notre site dans la rubrique
DERNIERES MINUTES:

http//www.potentielrh.com

SOLENNITE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE (DIOCESE DE DOLISIE)

Mgr Bienvenu Manamika a ordonné trois prêtres

En la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, la place mariale de la cathédrale Saint Paul de Dolisie a accueilli le 15 août 2020, l'ordination de trois nouveaux prêtres. Dagly Ferrand Tondo Poaty, Ryshmide Mounanga et Eucher Aubin Kitsoukou Mouakassa ont reçu le sacrement de l'ordre des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et administrateur apostolique de Dolisie. Avec la participation de NN.SS. Miguel Angel Olaverri, archevêque nommé de Pointe-Noire et Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo.

Les trois prêtres à l'honneur

Le peuple chrétien a été consulté, et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leurs avis favorable. Aussi, j'atteste qu'ils sont jugés dignes d'être ordonnés». C'est en ces termes que l'abbé Alphonse Konioka, vicaire général de Dolisie, a présenté les ordinands à l'archevêque coadjuteur et aux populations venues participer à cette fête. Un nombre limité, hélas, du fait du respect des mesures barrières contre le Coronavirus. Mais suffisant pour donner de la voix et chanter en chœur avec la chorale de l'Immaculée conception qui a fait sa sortie officielle à cette occasion.
Et Mgr Bienvenu Manamika de consentir en ces termes: *«Avec l'aide du Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu et notre sauveur, nous les choisissons pour l'ordre des prêtres»*. Une acceptation acclamée par l'assistance.

Dagly Tondo Poaty, né le 21 octobre 1990 à Brazzaville, a été présenté comme un homme de contact facile, aimant aller en tournée pastorale dans les coins les plus reculés, sur les pistes les plus difficiles à Moto. Il est informaticien à ses heures perdues et donc enclin à vite informer ses confrères sur les réseaux sociaux.

Ryshmide Mounanga a été décrit comme un homme très pieux, obéissant, aimant s'adonner à l'adoration du Saint Sacrement. Né le 19 février 1990, il est très ouvert à l'accueil des malades.

Quant à **Eucher Aubin Kitsoukou Mouakassa**, le vicaire général l'a présenté comme très proche et apte à l'encadrement de la jeunesse. Né le 13 août 1990 à Loudima, il est toujours très prompt à engager une prière ponctuelle. Il est plein d'initiatives.
Au-delà du rite d'ordination connu, on retiendra de cette messe l'homélie de l'archevêque coadjuteur qui, sur la base des textes liturgiques du jour, s'est adressé particulièrement aux nouveaux prêtres. Entre autres en ces termes: *«A l'exemple de Jésus qui demande à Pierre m'aimes-tu? Vous aussi vous devez non seulement accepter d'aimer Jésus, mais mieux, prouver à l'autre par les actes concrets que vous l'aimez….Vous vous êtes engagés à être le messager du Christ, à servir le peuple de Dieu. Vous n'êtes en rien supérieur au peuple de Dieu baptisé. Car souvenez-vous, il y a à peine quelques instants, avant d'être ordonnés vous faisiez partie de ce peuple laïc. Vous êtes appelés à servir à l'autel du Seigneur et non dans les hôtels, dans les boîtes de nuit, les débits de boisson. Attachez-vous à l'essentiel, c'est-à-dire le Seigneur Jésus Christ»* a dit Mgr Bienvenu Manamika.
Par ailleurs et pour terminer son homélie, l'administrateur apostolique de Dolisie n'a pas passé sous silence la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo. Tout en demandant à chacun et à tous de prier pour la nation, pour le pays et pour nos autorités, Mgr Manamika a invité chacun de nos compatriotes, chacun à sa place, de voir quelle est sa responsabilité dans les difficultés que traverse le Congo depuis son indépendance. Qu'en est-il de nos hôpitaux? Qu'en est-il de nos écoles? Sont-ils dignes des noces de diamants, s'est interrogé le prélat.

Jean BANZOUZI MALONGA
(Envoyé spécial)

IN MEMORIAM

18 août 2008 – 18 août 2018

Les enfants BOUKAKA: Trésor, Emmanuelle, Pierrot.
Il y a douze ans, jour pour jour, Charlemagne Martin BOUKAKA ''Bay Borel'' quittait le monde des vivants.
Son souvenir, toujours vivace, reste un réconfort et un modèle.
Puissent tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui gardent de lui un bon souvenir avoir une pensée pieuse en ce jour mémorable.
Nous tenons aussi à remercier, du fond du cœur, tous ceux qui continuent à nous soutenir moralement, matériellement, financièrement et spirituellement, de près ou de loin.

NECROLOGIE

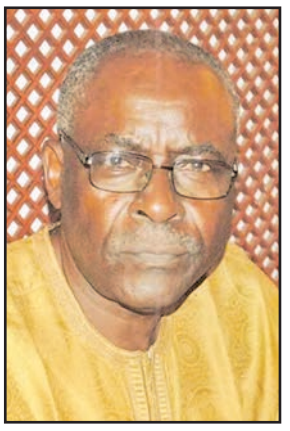

Le Comité directeur de la section basket-ball du club multidisciplinaire *«Diables-Noirs»* a la profonde douleur de porter à la connaissance de la Fédération Congolaise de Basket-ball, de la Ligue départementale de Basket-Ball, des différents clubs de basket-ball du Congo, de la famille diablotine et des amis de la balle au panier du décès inopiné du coach Philippe MAHOUNGOU (Dit *«Ya Phil»*), directeur technique de la section, décès survenu le mardi 4 août 2020 à Brazzaville.
Lieu de la veillée: 617, rue Félix EBOUE, à Mpissa, vers chez *«Les Corbeaux»*. Date de l'enterrement: mercredi 19 août 2020, au cimetière privé *«Ma Campagne»*.

Que son âme repose en paix.

Les MUCODEC et vous...

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC présente ses sincères excuses à tous les clients-sociétaires qui ont été confrontés, ces derniers jours, à des difficultés d'accès aux services de cette entreprise.

Des dispositions ont, d'ores et déjà, été prises pour vous garantir la disponibilité de l'ensemble des produits et services en agences, sur les distributeurs automatiques de billets et à partir de l'application MUCODEC mobile.

Pour des informations complémentaires, deux lignes téléphoniques sont disponibles : le **06 987 90 00** pour Brazzaville et le **05 547 90 80** pour Pointe-Noire.

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC vous remercie pour votre fidélité.

MUCODEC, encore plus proche de vous !

MUCODEC

JOURNÉE DU SCEAM

Une occasion de prier pour l'Eglise en pleine croissance en Afrique

Le premier vice-président du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), Mgr Sithembele Sipuka, a expliqué le sens de la célébration du 51e anniversaire du Forum des évêques dans le contexte de la crise de la COVID-19. Le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, (SCEAM), a fêté son 51e anniversaire, le 2 août dernier. Ce symposium des évêques d'Afrique et de Madagascar est un forum qui permet aux prélats d'Afrique d'exprimer leurs opinions respectives sur les questions concernant l'Eglise sur le continent.

Fondé en 1969, le SCEAM est né du souhait des évêques africains, lors du Concile Vatican II (1962-1965), de créer une structure pour faire connaître la vision africaine à l'Eglise universelle. Le premier vice-président du SCEAM, Mgr Sithembele Sipuka, évêque d'Umtata en Afrique du Sud et président de la Conférence des évêques d'Afrique australe, a partagé ses réflexions sur la journée du SCEAM et le rôle de l'Eglise en Afrique.

Journée du SCEAM

Mgr Sipuka a indiqué que la célébration annuelle de la Journée du SCEAM offre l'occasion de sensibiliser davantage les fidèles au forum continental des évêques d'Afrique et à ses activités. Dans un même temps, c'est une occasion d'inviter les laïcs à prier pour le continent en tant qu'Église dans sa mission d'évangélisation. Selon le message récemment publié par le SCEAM pour l'occasion, la journée est réservée à tous les membres de l'Église-Famille de Dieu en Afrique et dans les îles environnantes pour remercier Dieu pour le don de l'Afrique mère, pour le don des uns aux autres et pour le don de la foi chrétienne. C'est aussi l'occasion de prier pour le bien-être du SCEAM, pour l'esprit d'unité, de communion et de solidarité entre les évêques, le clergé, les religieux et les fidèles laïcs. En cette période de la Covid-19, Mgr Sipuka a estimé que nous avons tous besoin d'être dans la prière, bénéficiant du soutien mutuel lorsque cela est possible par des ressources, des finances et d'autres moyens.

S'agissant des activités du SCEAM sur le continent, Mgr Sipuka a expliqué que le forum est actif dans un large éventail de préoccupations touchant l'Eglise. En ce qui concerne l'évangélisation, il a déclaré que les évêques du SCEAM ont noté à quel point la foi a grandi en Afrique par rapport aux autres continents, lors des célébrations du Jubilé de l'année dernière en Ouganda.

L'évangélisation a, à son tour, entraîné une augmentation des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse. Plus de quatre-vingt pour cent de l'Église en Afrique est dirigée par des évêques africains, a fait remarquer l'évêque d'Umtata en Afrique du Sud. En outre, l'Église est également très visible dans l'engagement social et, Dans certains pays, elle a plus d'hôpitaux et d'écoles que l'État, a-t-il déclaré. de plus, le forum des évêques dispose d'un département pour l'évangélisation ainsi que d'un département pour la justice et la paix qui s'occupe notamment des questions politiques, sociales et environnementales. Pour ce qui est de la politique, Mgr Sipuka a déclaré que le SCEAM est intervenu pour apporter la paix dans les pays instables du continent. Il a souligné que le SCEAM a actuellement un siège d'observateur à l'Union africaine où les évêques tentent d'influencer les discussions sur l'Afrique.

Les objectifs du SCEAM

Une vue du présidium

Dans tous ces domaines, a poursuivi Mgr Sipuka, le forum des évêques a donné la priorité à l'idée de faire de l'identité comme communion un caractère central de sa présence et de son ecclésiologie sur le continent. *«Nous sommes une seule Église catholique et je pense que cela doit trouver son expression concrète, aux niveaux universel, régional, national et diocésain»*, a-t-il affirmé.

Mgr Sipuka a énuméré un deuxième élément clé que représente le SCEAM : le principe de subsidiarité. A cet effet, il a expliqué que dans les années 60, lorsque le SCEAM a été créé, l'Afrique était en train de devenir indépendante des pays coloniaux. *«On avait le sentiment que l'Afrique prenait son avenir en main»*, a-t-il déclaré, précisant que cela a conduit à un désir de donner une expression au leadership local qui émergeait alors que de plus en plus d'évêques africains étaient ordonnés pour remplacer les évêques étrangers.

Selon Mgr Sipuka, le SCEAM a été créé pour affirmer l'élément de subsidiarité du leadership: que les évêques en Afrique prennent la responsabilité de faire avancer l'Eglise, en collaboration avec l'Eglise universelle. Le troisième objectif du SCEAM, a-t-il déclaré, est *«d'encourager une compréhension contextualisée de la foi, théologiquement parlant»*.

La COVID-19

Répondant à une question sur l'urgence sanitaire actuelle en Afrique, Mgr Sipuka a souligné l'importance du rôle de l'Eglise en tant qu'agent d'espoir.

«L'Eglise doit s'engager avec les autorités et les gouvernements pour trouver des moyens efficaces d'atténuer les effets de la COVID-19», a-t-il déclaré. Sur le plan pastoral, a fait savoir Mgr Sipuka, l'Eglise doit faire prendre conscience aux gens que malgré cette situation, Dieu est présent. Le premier vice-président du SCEAM a ajouté que nous devons apporter un message d'espoir que Dieu est avec nous et que nous allons nous en sortir. *«L'Eglise doit également participer aux discussions sur la réforme économique»*, a-t-il dit, en soulignant que cette pandémie a mis à nu les inégalités économiques dans le monde. Pour Mgr Sipuka, cette situation nous donne maintenant le temps providentiel de poser des questions afin qu'à l'avenir, lorsque de telles tragédies se reproduiront, moins de personnes soient touchées de manière aussi négative. Il a conclu en appelant aux obligations baptismales des fidèles à être des frères et des sœurs et à faire ce qu'ils peuvent pour s'entraider et se soutenir mutuellement en ces temps difficiles.

(D'après Vatican.News)

ABBÉ MATHIAS CÉDRIC LOUHOUAMOU

«Désormais, chaque archevêque portera son pallium dans sa propre province ecclésiastique»

Dans le cadre de la rubrique *«Ils ont dit … »*, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire de l'archevêque de Brazzaville, à compter du 1er septembre 2020, administrateur paroissial de Saint Augustin de la Tsiemé, ayant concélébré la messe du dimanche 9 août 2020 marquant l'imposition du pallium à Mgr Victor Abagna Mossa, nouvel archevêque d'Owando, a voulu éclairer l'opinion et les lecteurs sur l'usage et le symbole du pallium ainsi que sur la juridiction actuelle de l'archevêque métropolitain. Nous publions ci-dessous son intervention.

Abbé Matias Cédric Louhouamou

«La veille de la fête des Saints Paul et Pierre, le Pape descend dans la crypte Vaticane et dépose sur la tombe de Saint Pierre qui est le premier apôtre de l'Eglise, les palliums des nouveaux archevêques nommés. Le 29 juin, jour de la fête des Saints Paul et Pierre avant la messe, le Pape redescend dans la crypte et récupère les palliums et la messe commence. Le Pape remet directement les palliums aux nouveaux archevêques avec le nom du nonce apostolique qui va les imposer au nom du Saint Père dans leurs diocèses respectifs. Pour cette année, à cause de la COVID-19, les nouveaux archevêques nommés à travers le monde n'ont pas fait le déplacement de Rome, mais le Pape a béni les palliums en restreint et les a envoyés aux nonces apostoliques. Pour ce qui est de l'archidiocèse d'Owando, c'est Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon qui a imposé le pallium au nouvel archevêque Victor Abagna Mossa de la province ecclésiastique du Nord: Owando, Ouesso, Impfondo et qui reçoit la charge de métropolitain. Désormais, chaque archevêque portera son pallium dans sa propre province ecclésiastique et non en dehors de celle-ci, sauf cas exceptionnels mais qui sont rares. Du fait qu'on dépose le pallium sur la tombe de Saint Pierre montre la communion entre la province ecclésiastique et le Saint Père, entre le Pape qui est le successeur légitime de Pierre et l'archevêque métropolitain. Un pallium est un bout d'étoffe en laine de brebis avec une petite bande et six étoiles noires, symbole du pasteur qui porte la brebis sur son épaule (Jean 10). Donc, l'archevêque métropolitain qui porte le pallium est un symbole de l'Eglise fragile qui a ses hauts et ses bas, et il porte le poids de la province ecclésiastique, mais toujours rattaché à l'évêque de Rome qui est le Pape. Avant le 30 mai dernier, Mgr Anatole Milandou était le seul archevêque métropolitain qui avait juridiction sur tous les diocèses. Aujourd'hui, avec l'érection des provinces ecclésiastiques, la donne a changé. Mgr Anatole Milandou est archevêque métropolitain de la province ecclésiastique de Brazzaville avec à sa charge les diocèses suffragants de Kinkala et Gamboma. Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire avec à sa charge la province ecclésiastique du Sud qui regroupe les diocèses suffragants de Nkayi et Dolisie. Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando avec à sa charge la province ecclésiastique du Nord avec les diocèses suffragants de Ouesso et Impfondo.»

Propos recueillis à Owando par
Pascal BIOZI KIMINOU

BÉATIFICATION ET CANONISATION DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Le processus suit son cours au Vatican

Chers amis,

Les propos du Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, sur *«le vénéré frère»* Émile Biayenda ont suscité les réactions les plus variées sur la toile. Non, le Cardinal n'a pas été proclamé Vénérable (il n'y a pas eu de décret du Pape à ce sujet). Sa Cause en béatification suit son cours. Elle est suivie par un Postulateur officiel au Vatican où on entend par ailleurs s'assurer que le Cardinal Biayenda est bien *«mort en haine de la Foi»*, ce qui induirait une autre démarche procédurale particulière (il n'est pas nécessaire pour un martyr de susciter des miracles).

Retenons donc notre enthousiasme: le processus suit son cours, au rythme du Vatican. C'est-à-dire, ni trop vite, ni trop lentement. *«Santo subito»*, ne suppose pas qu'on brûle des étapes. Le Père Gambalunga, Postulateur saisi de la confusion qui règne actuellement dans la communauté, a eu une réaction d'indignation.

A. S. M.

OUESSO

Une année après l'assassinat de l'abbé Paul Mbon, la justice a prononcé un verdict

Vendredi 7 août 2020, à Ouesso, dans la salle Nelson Mandela, la justice a finalement rendu son verdict suite à l'assassinat de l'abbé Paul Mbon. Débutées lundi 3 août, les assises de la Cour criminelle ont tranché sur le sort des accusés.

Sur les six jeunes arrêtés: - le premier (encore mineur lors des faits) a écopé de 20 ans de travaux forcés pour association de malfaiteurs et assassinat; - la femme qui était avec eux est condamnée à 5 ans de travaux forcés pour association de malfaiteurs avec la clémence de la justice pour sa bonne collaboration lors du procès; - les quatre autre jeunes hommes quant à eux, se sont vus infligés la plus lourde sentence: travaux forcés à perpétuité pour association de malfaiteurs et assassinant avec préméditation et circonstances aggravantes (exécution acharnée). Ils sont restés dans leur stratégie d'innocence, opaques à admettre les faits qui les accusent avec tant de preuves à conviction, voire sans remord pour la lourde sentence de la justice, ce qui en fait un danger permanent pour la société. Le grand défi pour la justice reste la recherche du commanditaire et le mobile de l'assassinat.

Suite à cette condamnation, le diocèse de Ouesso a fait une déclaration dont voici le contenu :

Déclaration du diocèse de Ouesso suite au Procès de l'assassinat de l'abbé Paul Mbon

Le souhait/le désir de notre diocèse est que l'affaire de l'assassinat de l'abbé Paul Mbon, notre frère dans le sacerdoce, soit jugée équitablement et que

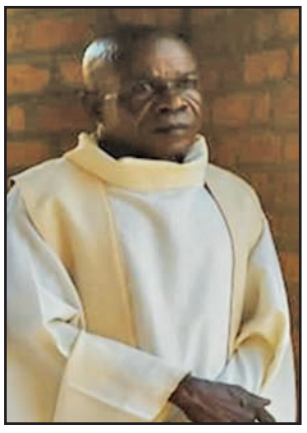

L'Abbé Paul Mbon

toute la vérité soit manifestée. Malgré tout l'investissement réalisé pour ce procès – merci pour ce travail très conséquent, un point nous semble ne pas être suffisamment abordé: le commanditaire, qui est-il? Et le pourquoi de son acte – voire celui qu'il aurait envoyé porter l'argent (un abbé venu de Sembe!?). A l'évidence, toute la vérité n'est pas encore manifestée. Pour nous, comme pour vous, nous le pensons, ce procès dans toute son ampleur n'est pas terminé. Il doit rester ouvert.

La faute de ce commanditaire est bien plus lourde que celle des exécutants, car il a provoqué cet assassinat en achetant leurs consciences, leur silence, leurs forces physiques et mentales… jusqu'à achever l'abbé Paul Mbon en le frappant avec des planches sans doute trouvées dans le cimetière.

Nous l'avons toujours dit, et nous le redisons encore, nous voulons connaître toute la vérité quelle qu'elle soit. Nous demandons à la justice de continuer son enquête.

Nous voyons que ce procès, aux yeux de certains, devient notre procès. Vraiment, la question du commanditaire demande d'être profondément examinée. Cela s'impose.

Au sujet de la demande éventuelle de réparation envers notre diocèse, malgré les exactions commises par ce groupe de jeunes adultes, nous ne demanderons pas de réparations aux accusés de ce procès. Le prêtre est au service de son peuple, quel qu'il soit. Mais au commanditaire, qui que ce soit, oui nous demanderons des dommages et intérêts, s'il y a lieu, pour nous avoir fait désigner comme ceux qui ont apporté l'argent et présentés comme responsables présumés de cet assassinat.

Fait à Ouesso, le 07/08/2020

Au nom du diocèse de Ouesso,

Le Clergé
Abbé P. Benjamin OKOGNA O.

L'Évêque
Mgr Yves Marie MONOT

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste:Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG en République du Congo
Nombre de poste: 01
Niveau (grade): Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Localités: Brazzaville avec possible déplacements à l'interieur du pays
Temps Plein/Partiel: Plein temps
Durée Déterminée / Temporaire: 14 semaines de Consultation
Date Limite de dépôt: 31 Août 2020

Scope of work: *(Description of services, activities, or outputs)*	Contexte: Le Consultant retenu aura ainsi pour tâches spécifiques de : 1. Procéder à : • l'étude et révision générale du rapport initial; • Rubriquage et titrages dans le respect du plan établi; 2. Réaliser le rewriting et/ou proposer des reformulations dans le respect des contenus existants et à la mise en exergue des données clés au sein des chapitres; 3. Elaborer les synthèses de fin de chapitre présentant les principales informations à retenir, les chiffres-clés ; 4. Procéder à la mise en page du document, dans les limites du logiciel Word, en cohérence avec la charte graphique UNFPA ; 5. Veiller à une harmonisation visuelle des tableaux et autres graphiques, dans la mesure du possible (selon les données accessibles dans le fichier fourni) ; 6. Suggérer une illustration photographique (hors achat d'images libres de droits) dans la mesure du possible, avec des images photothèque UNFPA ; 7. Créer un visuel de couverture ; 8. Préparer le document pour l'impression et la diffusion par voie électronique (mail et web).
Duration and working schedule:	La durée de la Consultation est de 14 semaines, à réaliser avant la fin de l'année 2020. La date de démarrage de la mission sera déterminée à la fin du processus de recrutement.
Place where services are to be delivered:	Brazzaville
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	• Le principal livrable est le document du rapport édité, sous un format publiable en support papier et électronique (mail et web).
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	• 21 juillet au 10 août 2020: recrutement consultant national ; • 16 aout au 16 septembre: éditing du rapport du consultant; rapport édité, disponible pour envoie à l'imprimerie; • 17 septembre au 17 octobre 2020 : Rapport sous imprimerie; • 25 novembre: Diffusion du rapport. Rapport présenté et publiquement diffusé.
Supervisory arrangements:	Le Consultant sera placé sous la supervision directe de l'Assistant Représentant également en charge des questions de population et développement et travaillera en étroite collaboration avec la Directrice du Partenariat Bilatéral et Multilatéral, Direction Générale du Partenariat au Développement (Ministère en charge de la statistique).
Required expertise, qualifications and competencies, including language requirements:	Le Consultant national doit avoir les compétences et qualifications suivantes : • niveau bac + 5 de préférence en sciences de la communication ou équivalences ; • une expérience avérée en élaboration de concepts, conception et rédaction multimédia (print, vidéo et web) et en création pluri média. • une bonne maîtrise des règles de la langue française.

- Composition
• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers
Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le lundi 31 août 2020 à 17h00
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG» en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
Par mail : diandzinga-maloueki@unfpa.org
N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2020

Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA
Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la population

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste: Consultants Nationaux Analystes des données du RGPH-5
Nombre de postes: 4
Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Durée Déterminée / Temporaire: 3 mois de Consultation
Date Limite de dépôt: 21 août 2020

Domaine de travail: *(Description des services et activités)*	**I. Contexte et justification** Dans le cadre de la mise en œuvre du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) du Congo, institué par décret n°2017-165 du 24 mai 2017 modifié le 17 Mai 2019 (décret n° 2019-130), le Fonds des Nations Unies pour la Population recrute quatre consultants nationaux. **II - Description des tâches** Les Consultants Nationaux Analystes sont recrutés pour apporter leur appui à la préparation technique de l'analyse des données du RGPH-5. De façon spécifique, il s'agira de : • Apprécier la qualité et la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Formuler des avis techniques et des recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 ; • Proposer des drafts finalisés des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5.
Durée et programme de travail:	La durée de la mission est de 3 mois à compter de la date de recrutement et de prise des fonctions. Le dépassement du délai de trois (3) pour de besoins d'achèvement des livrables n'impliquera pas de coûts supplémentaires pour UNFPA.
Lieu:	Brazzaville
Dates et mode de livraison du travail	Au terme de la mission, les Consultants devront produire les livrables ci-après : 1. Un (1) rapport comportant les éléments suivants : • Une appréciation de la qualité et de la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Avis techniques et recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5. 2. Des drafts finalisés respectivement des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5
Supervision:	Les quatre (4) Consultants Nationaux seront placés sous la supervision générale du Représentant, et travailleront en collaboration étroite avec le Représentant Assistant de l'UNFPA, le Conseiller Technique Principal du RGPH-5, l'Institut National de la Statistique (INS) et la Banque Mondiale à travers le Projet de renforcement des capacités statistiques nationales (PSTAT), Les Consultants Nationaux Analystes doivent avoir les compétences et qualifications suivantes :
Expertise, qualifications et compétences requises, y compris les exigences linguistiques:	• Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Démographie, Economie, Sociologie, Anthropologie ou Géographie • Expérience d'au moins 3 ans confirmée dans l'appui aux Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation ou aux enquêtes d'envergure utilisant l'approche numérique de la collecte des données ; • Excellentes capacités de travail avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles; • Excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

Dossier de andidature

- Composition

• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;

• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;

• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;

• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le vendredi 21 août 2020 à 17h30
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national Analyste des données du RGPH-5 en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville

République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00), N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

ECONOMIE

Un programme d'investissements privés pour le Congo

Les acteurs économiques de Brazzaville, après ceux de Pointe-Noire, ont approuvé, avec amendements, le 29 juillet 2020 le rapport final du Programme d'investissements privés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Le rapport, dont l'étude a été financée par la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (PADEC), a été adopté au cours d'un atelier organisé par le ministère du Plan, en vue de mettre à la disposition du Gouvernement un cadre de dialogue et de travail régulier permettant à l'Etat d'amener le secteur privé à participer efficacement à l'exécution du PND

L'étude réalisée témoigne de l'importance que le Gouvernement entend accorder aux acteurs du secteur privé, car il a explicitement reconnu dans son PND que la diversification de l'économie se fera par les acteurs privés. Le Gouvernement les connaît peu et saisit mal leur rôle dans les processus de planification stratégique et de programmation sectorielle. D'où l'intérêt de cette étude menée en dix mois par huit consultants nationaux et internationaux.

Ouvrant les travaux, Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du Plan, a indiqué que la traduction, dans les faits, de la diversification de l'économie suppose la mobilisation de toutes les énergies du secteur privé dans tous les domaines et à tous les échelons. Il s'agit d'atteindre effectivement les objectifs fixés par le PND 2018-2022 qui, dans sa composante 3, vise à diversifier l'économie à travers l'agriculture, le tourisme et l'industrie, des secteurs privés placés au cœur de ce plan.

Le Dr Lokna Djaoubélé, consultant international, présentant le rapport, a fait savoir qu'il est nécessaire de concevoir un plan d'action privée pour accompagner le plan d'action publique, la diversification nationale étant au cœur du développement de l'économie. Il a souligné l'importance pour le Gouvernement de se doter d'un instrument devant aider à mieux lire les intentions d'investissements des opérateurs privés pour une meilleure coordination des interventions de différents acteurs économiques, afin de produire des résultats en phase avec les ambitions affichées.

Il a par ailleurs rappelé que le secteur privé est un moteur de croissance de l'économie et contribue pour la majeure partie au PIB national ainsi qu'au PIB hors pétrole. Selon lui, en

Ferdinand S. Likouka ouvrant l'atelier en présence du coordonnateur du PADEC (à dr)

2018, ce secteur comptait 96%, contre 4% pour l'administration publique. Suivant le Programme adopté avec le FMI, cette contribution est appelée à accroître encore d'ici à 2020, a-t-il indiqué.

Le secteur privé représentait toujours en cette même année 76% de l'investissement total dans le pays. En termes de contribution au budget de l'Etat, il est la principale source de revenus. Le secteur privé hors pétrole seul représentait plus de deux fois et demi la contribution de tous les bailleurs de Fonds bilatéraux et multilatéraux confondus.

Malgré les efforts du Gouvernement, trois contraintes majeures entravent la diversification de l'économie congolaise: l'omniprésence de l'Etat dans le secteur productif, la forte dépendance au pétrole et le mauvais climat des affaires dans le pays, a souligné le Dr Lokna Djaoubélé.

Le Gouvernement a reconnu qu'avec le PND, qui s'exécute dans un contexte de crise économique et financière, la diversification de l'économie se fera par les secteurs privés. L'étude ainsi menée est la première d'une série annuelle du Programme d'investissements privés (PIV) qui sera mis en œuvre, à l'instar des programmes d'investissements publics (PIP), pour alimenter les orientations de cadrage macroéconomique et budgétaire.

Viclaire MALONGA.

SANTE

Le Comité de pilotage du PRUC-19 a tenu sa première session

L'auditorium de l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomez de Brazzaville a abrité jeudi fin juillet dernier la première session ordinaire du comité de pilotage du Projet de riposte d'urgence à la COVID -19 (PRUC-19), sous les auspices de sa présidente, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka–Babackas, ministre du Plan, en présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et vice-présidente.

Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a ouvert les travaux, en retraçant le processus de la crise sanitaire et salué l'appui de l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale pour la mise en place de ce projet, avant d'en rappeler les objectifs: prévenir, détecter et riposter à la menace de la COVID-19, et renforcer les systèmes nationaux de préparation en matière de santé publique. Elle a exhorté les membres du Comité de pilotage (COPIL) à la rigueur, à plus d'efficacité et d'efficience pour que cette première session soit un succès et une réussite du plan national de riposte à la COVID-19.

Sous la conduite de Florent Balandamio, coordonnateur adjoint du COPIL, les 14 membres sur 16 du Comité de pilotage conviés à cette rencontre, ont examiné entre autres, les stratégies de mise en œuvre du PRUC-19, le plan de travail et le budget annuel (PTBA) 2020, ainsi que le plan de passation de marchés (PPM) 2020.

Le Comité de pilotage a suggéré d'examiner les stratégies de mise en œuvre du PRUC-19 après l'installation de toute l'équipe de coordination du projet et le recrutement des experts qui auront mission de les élaborer. Il a, en outre, pris connaissance de la note de présentation du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2020, lue par le secrétaire du PRUC-19.

Le plan de travail a fait l'objet d'une validation préalable par le comité technique du PRUC-19, le 18 juillet 2020. Il comprend 90 lignes d'activités réparties en trois composantes: la première est relative à *''la Riposte d'urgence à la COVID-19 et au renforcement du système de santé''*. Il comprend trois sous composantes: la première englobe la détection précoce des cas, la confirmation en laboratoire, la recherche des contacts, l'enregistrement et le rapport chiffrée à 19. 500. 000 F.CFA; le renforcement du système de santé (3. 593. 920. 000 F. CFA); l'appui à la prévention et la réparation aux niveaux national et international estimé à 144. 850. 00 F.CFA

La deuxième composante *''Campagne de communication, mobilisation communautaire et changement de comportement''* a deux sous composantes: la *''campagne de communication''* (259. 200. 000. F.CFA) et la *''mobilisation communautaire et multipartie''* évalué à 10. 800. 000F.CFA.

La troisième inhérente à la *''Gestion de la mise en œuvre, suivi et évaluation''* est sous tendue également par deux sous composantes: la *''Coordination, gestion financière et passation de marchés''* estimé à 223. 564. 000F.CFA et le *''Suivi et évaluation du projet''* (9. 377. 500F. CFA). Le cout global du PTBA, pour la période allant du 1er juin 2020 au 31 décembre 2020, est de 4. 261. 521. 500 F.CFA.

De cette présentation, les réactions ne se sont pas fait attendre. Entre autres celles liées au rôle et à la place du ministère des Affaires sociales en tant qu'acteur de

Ingrid Olga G. Ebouka-Babackas

lutte contre la pandémie, dans la mise en œuvre du PRUC-19; à la nécessité de la stratégie pour mieux comprendre les chiffres du PTBA et à la part réservée à l'implication de la société civile pour la communication de proximité; à la clarification des chiffres du PTBA et à la mise en avant des structures opérationnelles, tout comme de la place du mécanisme de suivi et évaluation pour une bonne gestion et mesure des impacts du projet.

A toutes ces préoccupations, le secrétaire du COPIL, Jean-Noël Ngoulou, qui en a reconnu la pertinence, a apporté des précisions. Il a promis d'en tenir compte dans la version finale du PTBA 2020. Le président de séance a renchéri, en exhortant les participants à améliorer le PTBA, sur la base des préoccupations de fond formulées.

Le PRUC-19 est un projet d'urgence. Il est un appui de la Banque mondiale à la stratégie nationale de riposte à la COVID-19, tenant compte des aspects urgents et prioritaires de la lutte dans la mesure du financement alloué.

Le ministère de la Santé, tutelle du projet, est le centre d'orientation des besoins et des équipements à acquérir, pour une bonne exécution des tâches.

A noter que la mise en place de l'équipe se poursuivra avec le recrutement des autres membres de l'équipe du projet dans les domaines financier, social et environnement, tel que défini dans l'accord de financement du projet et des experts pour l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet.

Le comité de pilotage a adopté le PTBA 2020 du PRUC-19, avec amendements, à hauteur de 4 261 521 500 FCFA.

L'examen du plan de passation des marchés 2020 du PRUC-19 a soulevé la question relative à la rémunération des agents de laboratoire impliqués dans la riposte et à la structure technique de riposte ainsi que des équipes d'intervention rapide contenue dans l'activité 2 et 3 de la première composante concernant la garantie des rémunérations des agents des laboratoires impliqués dans la riposte et l'assurance de la rémunération des équipes des COUSP et des équipes d'intervention rapide. Le comité de pilotage a précisé qu'il s'agit de la motivation des techniciens de laboratoire et des intervenants sectoriels des secteurs de santé. Aussi, a-t-il recommandé de procéder à la réécriture de ces rubriques suivant l'esprit des échanges.

Le comité de pilotage a adopté in fine le Plan de passation des marchés (PPM) 2020 du PRUC-19.

A l'issue de l'examen de ces différents points, le président de séance et coordonnateur adjoint du Comité de pilotage, Florent Balandamio, clôturant la session, a félicité les membres pour les résultats obtenus. Il a rappelé qu'il est opportun d'accélérer la mise en œuvre du PRUC-19 et le suivi des activités essentielles inscrites dans le PTBA 2020 adopté.

V.M.

FONCTION PUBLIQUE

Les jeunes diplômés sortis des écoles de formation sollicitent la bienveillance du chef de l'Etat

Les diplômés sans emploi sortis des écoles de formation au métier d'enseignant (ENS, ISEPS, ENI, INJS, ENBA, etc.) réunis en collectif, publié mercredi 5 août à Brazzaville, une déclaration dans laquelle ils en appellent à la bienveillance du président de la République pour leur intégration dans la Fonction publique. Lue par Messi Mesmet Kikabou, président de ce collectif, en présence des représentants des écoles sus mentionnées, la déclaration des diplômés sans emploi dénonce la nonchalance apathique du Gouvernement à publier le quota de recrutement des enseignants dans la Fonction Publique pour l'an 2020. Aussi ont-ils pris à témoin le président de la République *«des comportements peu responsables des administrateurs publics»*, dans le traitement de leurs dossiers.

Les jeunes diplômés, après la lecture de leur déclaration

En date du 9 juin 2020, le collectif avait rendu public une déclaration dans laquelle il demandait au Gouvernement, entre autres, la publication de la notification du quota de recrutement au titre de l'année 2020, la mise à disposition du collectif de cette notification; l'implication du collectif dans le processus du traitement des dossiers, le respect de l'ordre promotionnel dans l'intégration, le retrait immédiat des critères d'âges dans le guide de recrutement, l'application intégrale de la volonté du chef de l'Etat le 17 décembre 2019 de recruter 2.000 enseignants en 2020. Mais, le collectif a constaté, avec consternation, que ce quota n'est toujours pas publié et leur demande est restée sans réponse jusqu'à à ce jour. C'est pourquoi il a réitéré l'appel. Le collectif a annoncé une série de manifestations pacifiques non-stop (sit-in, marches, concert de casseroles, etc.) pour faire entendre son indignation si leur appel reste sans suite.

Car, *«refuser de mettre en œuvre la volonté du chef de l'Etat relève d'une insubordination. Ce comportement de nature à troubler l'ordre public est indigne de tout collaborateur servant son chef avec loyauté, respect et considération»*, estime le collectif.

Marcellin MOUZITA M.

AASDPAC

Soins médicaux et assurance santé pour les personnes du troisième âge

L'Association d'aides et de soins à domicile pour les personnes âgées du Congo (AASDPAC) a célébré le 31 juillet 2020 à Pointe-Noire le 11e anniversaire de son existence. La fête était couplée avec l'inauguration officielle des bureaux de la branche Assurance et Mutuelle santé de cette ONG. Ils sont situés à Mvou-Mvou, dans les locaux de notre consœur MCRTV.

Les animateurs de l'AASDPAC

Le suivi et l'encadrement de la personne vieillissante à domicile est la principale préoccupation de l'AASDPAC, dont les activités ont été lancées en février 2010 dans les quartiers 418 et 419 à Mbota, dans l'arrondissement 4 Loandjili de Pointe-Noire. En 11ans d'existence, l'AASDPAC a pu s'implanter dans les départements de Pointe-Noire, de a Cuvette, du Kouilou et récemment dans le Pool. Et pour les autres départements, une tournée de sensibilisation avait été organisée en Aout 2016.

Depuis lors, plus de 10 mille personnes âgées de 60 ans et plus ont été accompagnées par plus de 80 membres sur l'ensemble du territoire national. Cela s'est traduit par des milliers d'heures de présence et donc de travail sur le terrain, avec de nombreux dons en matériel médical et des vivres remis aux sujets âgés, a affirmé Godefroy Mouanda le vice-président de l'AASDPAC, qui s'exprimait au nom de son président M. Auguste Loko empêché.

Avec l'inauguration des bureaux de l'Assurance et Mutuelle Santé de Mvou-Mvou à Pointe-Noire, le portefeuille d'activités de l'AASDPAC se compose en quatre entités qui sont: les soins médicaux et paramédicaux à domicile, l'assurance santé à domicile, les évacuations sanitaires, ainsi que le Centre médico-social pour les soins hospitaliers. Qui, en 8 mois d'activités a déjà réalisé plus de 1120 consultations de médecine générale et plus de 240 consultations en médecine spécialisée. Pour sa nouvelle branche d'assurance santé, l'AASDPAC s'est adossée aux grandes sociétés d'assurance de la place. L'AASDPAC a pour source de financement les dons et legs, et principalement grâce aux prestations auprès de l'association des retraités de Total E&P Congo.

A noter que la cérémonie était patronnée par Celestin Jonas Apelé, conseiller du Préfet de Pointe-Noire

J.B. MALONGA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 02/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

1- Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste en Passation des Marchés

2- Missions du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)

Organiser les opérations de passation des marchés dans le respect des procédures de la Banque mondiale.

Il devra en particulier s'assurer:

• Du respect des délais de passation des marchés sur la base du plan établi et approuvé ;

• De la qualité des dossiers de consultation (DAO ou DP), rapports d'évaluation des offres et, en particulier que : (i) les spécifications techniques pour les marchés de fournitures et les TDR pour les services de consultants ne comportent pas de disposition discriminatoire pouvant fa-voriser un soumissionnaire ou une marque/technologie et (ii) la justesse des propositions d'attribution des marchés au regard des directives et des stipulations des dossiers de consulta-tion ;

• De la revue et la validation de toutes les correspondances et tous les documents liés à la passation des marchés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du requérant ;

• Que les paiements des prestataires de services sont effectués à temps et, en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants ;

• De la mise en application des mesures prévues dans le plan d'action convenu après les missions de supervision et/ou les revues à postériori de la passation des marchés ;

• De l'utilisation efficiente du système électronique de gestion des activités de passation des marchés (STEP) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés du projet ;Du suivi efficace de tous les marchés conclus dans le cadre du projet.

3- Description du poste. (cf. les termes de conférence)

4- Qualifications et profil requis

- Un Diplôme d'Ingénieur ou Diplôme de gestion, en économie, en droit et administration des marchés au tout autre diplôme équivalent (Au moins BAC+4) ;
- Une expérience pertinente en passation des marchés ;
- Une expérience pertinente dans un poste similaire ;
- Une parfaite maîtrise du logiciel STEP utilisé par la Banque mondiale est un atout ;
- Une maîtrise de la langue française et de l'utilisation des logiciels de Bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Une connaissance des procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs tels que la BAD, UE, etc.…

5- Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte);
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la passation des marchés.

6- Processus de recrutement

Le processus comprendra :
- Une analyse des dossiers ;
- Un entretien devant un panel.

7- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes: de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 15 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés du PDCE». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo – Ex Télévision

- Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39,
Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU PDCE

1- Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste de l'Information et de la Communication du PDCE.

2- FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Communication est responsable de toutes les activités relatives à la gestion de l'information, à la communication et à la sensibilisation de tous les acteurs impliqués (bénéficiaires, prestataires de formation, équipe d'exécution, Comité consultatif, …) dans le projet. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP-PDCE ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans l'exécution du projet.

A ce titre, le/la spécialiste en communication sera chargé(e) de promouvoir et d'appuyer des stratégies d'information et de communication afin d'assurer un dialogue permanent autour du projet entre les intervenants et les bénéficiaires du projet. Il/elle assurera aussi la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régulière de la page/site Web du PDCE et du METPFQE, ainsi que du site Facebook du projet.

• définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne vi-sibilité des activités du projet ;

• proposer un plan et des stratégies de communication pour toutes les activités du projet ;

• concevoir et animer les activités de communication/information pour les apprenants po-tentiels afin de les sensibiliser sur les nouveaux programmes/cours de formation mis en place dans le cadre du projet ;

• concevoir et produire des outils de communication du projet (spots, affiches, dépliants, prospectus, …)

• assurer l'information sur l'offre de compétences dans le cadre du projet ;

• contribuer à la mise en place de l'unité d'information du METPFQE prévu dans le cadre de ce projet ;

• proposer un bulletin périodique de diffusion des informations du projet ;

• animer et assurer la production régulière du bulletin d'information du projet ;

• actualiser régulièrement la page Web et Facebook du projet diffusant aussi des infor-mations sur les offres de formation, de stages et les apprenants potentiels;

• animer et assurer la mise à jour du site Web du projet en lien avec celui du METPFQE ;

• assurer la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régu-lière de la page/site Web ;

• s'assurer que la gestion du projet se fait de manière participative entre les différentes parties prenantes au projet (bénéficiaires, prestataires de formation, associations des jeunes, associations des maîtres-artisans, les arrondissements, les comités locaux de dé-veloppement, les organisations d'entreprises et le secteur privé) ;

• assurer l'insertion des publications de la procédure de passation de marchés (avis à ma-nifestation d'intérêt ; avis d'appel d'offres ; résultats des procédures) dans la presse lo-cale et internationale

• veiller au renvoi des soumissions non ouvertes au cours des procédures de passation des marchés ;

• faciliter le transfert d'informations en provenance ou à destination des partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds internationaux, parte-naires privés et autres ac-teurs au développement ;

• organiser des sessions d'information et de sensibilisation des populations cibles en vue de leur adhésion et implication au projet ;

• assurer la vulgarisation des résultats du projet au niveau local, national et international ;

• contribuer (en collaboration avec le spécialiste en communication de la BM au niveau de Brazzaville), a la création d'un blog pour la diffusion au niveau national et interna-tional, des résultats du Projet.

3- QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit :
- Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaire en sciences et techniques de l'information et de la communication ou autre diplôme équivalent (minimum Bac +5) ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente comme spécialiste en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication/information, d'animation des sessions communautaires, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services web ainsi que le renforcement des capacités en communication. Une expérience des projets financés par des coopérations multilatérales et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout.
- Avoir au moins réalisé une mission similaire dans le cadre de la gestion de projets financés par la Banque et/ou autres partenaires au développement ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de communication: logiciel de publication (PAO) et de graphisme (Publishers, page –maker, adobe, illustrator, corel suite, …) et des logiciels de communication web (CMS, blogs, site web, …) ;
- Posséder de bonnes capacités de communication orale et écrites en français;
- Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

4- Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte);
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'information et de la communication.

5- Processus de recrutement

Le processus comprendra :
- Une analyse des dossiers ; - Un entretien devant un panel.

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 14h 30 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste de l'information et de la communication du PDCE». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo – Ex Télévision
- Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr,
Tél : 06 534 89 39,
Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

MÉMO MUSIQUE

Marie Bella, une figure emblématique de la musique du pays

C'est à Lagos au Nigeria que Marie Bella, grande vedette de la chanson congolaise, trouva la mort accidentellement, lundi 6 août 1979. Marie Bella avait séjourné pendant trois mois en Afrique occidentale, où elle s'occupait de musique sous la direction de Fela Ransone Kuti, vedette nigériane. La nouvelle de la mort de Marie Bella surprit le milieu culturel congolais, qui n'était pas informé de sa sortie. Marie Bella avait effectué de nombreux voyages en Chine et en Afrique, et notamment au Nigeria. Un pays qu'elle avait choisi, après sa participation au 2è Festival mondial des Arts Négro Africains de Lagos en 1977, auquel, elle avait pris part, en compagnie de Joséphine Bijou et Carmen Essou. Cette installation avait pour but de continuer à se perfectionner pour réaliser une carrière internationale. Malheureusement, son séjour ne sera que de courte durée ; elle payera de sa vie son talent et son succès.

Marie Bella (Marie Bélé à l'Etat-civil) naquit vers 1938 à Yaba (district d'Ewo, actuel chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest). Inspirée par les ''Diabwa'', groupe chorégraphique célèbre elle se consacra à la chanson. Elle constitua autour de son groupe d'accompagnement un genre à part, considéré comme tradi-moderne. Elle sut miettre dans ses interprétations toute la nostalgie des deux départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest à travers des rythmes traditionnels afférents aux folklores des ethnies ''makoua'', ''kouyou'' et ''téké'', du district d'Ewo. Pour la postérité, elle laissa un 45 tour constitué de deux compositions : ''Opina tsengue'' et ''Itouyi Kambi''. En vérité, Marie Bella fut au départ danseuse de ballet, puis chanteuse de groupe vocal, d'orchestre et show-woman. En dehors de son 45 tours, elle eut comme principales œuvres: ''Bibunda bia bola meno'' ; ''d'Afigni-e-tse-tsengue'' ; ''Oloyina'' ; ''Kosso boa'', etc. Lomé, Dakar, Lagos, Bangui, Libreville, Kinshasa avaient pu apprécier la qualité de ses œuvres.

Artiste-musicien de renommée internationale, au talent exceptionnel, le Camerounais Francis Bebey l'avait beaucoup appréciée pour l'originalité de ses œuvres. Dans une interview accordée à (La Semaine Africaine n° 1334 du 4 au 10 janvier 1979) Francis Bebey avait dit de Marie Bella : «J'ai rencontré à Pointe-Noire une jeune femme qui s'appelle Marie Bella, bon on me dit que cette fille n'a aucun succès au Congo parce qu'elle chante une musique qui n'a rien à voir avec la rumba. Elle est venue avec ses musiciens. Ils m'ont joué quelques-unes de leurs pièces. Et je me dis que, peut-être, c'est l'une de seules personnes en ce pays-ci qui est en train de chercher dans la bonne direction, parce que qu'est-ce qu'elle fait ? Elle joue sa musique sur des instruments européens (qui peut le plus, peut le moins n'est-ce pas ?) avec des instruments qui sont capables d'exprimer beaucoup plus de choses que des instruments africains. Il faut bien l'avouer. Mais cette musique, elle est allée la puiser dans son village natal du nord du pays, et elle est en train de faire un travail auquel j'invite tous les Congolais à faire attention, parce que cette fille-là, elle peut représenter le Congo hors du Congo : on saura, en entendant sa musique, qu'il y a un cachet congolais. Tandis que tous les orchestres actuellement en vogue, ils joueront des rumbas et quand ils seront à l'extérieur on dira : *« Mais ce sont des imitations de Cuba qu'ils font là » (…)*

Marie Bella

La dépouille mortelle de Marie Bella arriva à Brazzaville le jeudi 23 août dans la nuit. Le lendemain, un cortège constitué de la quasi-totalité des membres de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), des autorités publiques et administratives, attristés, l'avaient accompagné au siège de l'arrondissement n° 3 Poto-Poto où son corps avait été exposé pour un dernier hommage mérité. Samedi 25 août, la dépouille avait été transférée à Ewo, son district natal où elle repose en paix depuis quarante et un an aujourd'hui pour l'éternité.

Alain-Patrick MASSAMBA

EXTRA MUSICA EN DEUIL

Le chanteur Zizou Zidane est décédé à Brazzaville

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès lundi 17 août à Brazzaville des suites d'un Accident vasculaire cérébral (AVC) du chanteur Zizou Zidane, ancien du groupe Patrouille des Stars et actuel sociétaire d'Extra Musica dont le leader est Roga Roga.

«Tu savais bien créer l'ambiance sur le plateau d'une émission. Par ta magnifique voix, tu as réussi à bâtir ton univers.

Ton talent et ton abnégation dans le travail ont été ton modèle de réussite.

Tu tires ta révérence au moment où la musique congolaise avait encore besoin de toi.

Je m'incline devant ta mémoire.

Zizou Zidane.

Merci pour tout. Trouve du repos», a commenté, sur son compte facebook, le journaliste et chroniqueur musical Hugues Vogel, animateur de l'émission ''Fara Fara Nouvelle Tendance» diffusée sur la chaîne de télévision privée DRTV.

TERRAINS À VENDRE

1-80m x 40m à Kintélé Fleuve, proche de l'université.
2- 40m x 20m à Kintélé Fleuve, proche de l'université.
3- 3- 23m x 31m à Kintélé village à 80m du goudron.
4- 4- 20m x 10m à Djiri Manianga, proche du pont.

Pour toutes les informations y relatives contactez le 06 666 27 18 – whatsap 05 572 33 87

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N°04/2020/MFB/DGID/DEFFD/ DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	28.835 du 09/12/2019	Plle(s) 09	Bloc 127	Section BR	Superficie 500,00m²	MPITA	Arr.1	BONDONGO Marien Urbain
2	28.252 du 28/12/2018	Plle(s) 02 et 04	Bloc 183	Section BM	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr.6	POATY KANDOU Ulrich Hariseau
3	28.208 du 12/12/2018	Plle(s) 05	Bloc 168	Section CD	Superficie 500,00m²	NANGA	Arr.6	TCHIKAYA FERATI Don De Dieu
4	28.209 du 12/12/2018	Plle(s) 08	Bloc 167	Section CD	Superficie 500,00m²	NANGA	Arr.6	BOUITY BANA Julien Desnes
5	28.579 du 24/07/2019	Plle(s) 01	Bloc 159	Section L	Superficie 400,00m²	LA BASE	Arr.1	PONGUI Marthe Aïcha
6	28.494 du 12/06/2019	Plle(s) 06 et 08	Bloc 83 bis	Section BY	Superficie 803,20m²	COTE-MATEVE	Arr.6	MOUSSAOUDJI DOUGOMA Don Gracias et Mme MOUSSAOUDJI née TOUKOUNOU B.A.
7	24.138 du 16/09/2014	Plle(s) 27	Bloc 161 bis	Section L	Superficie 340,00m²	SAINT-PIERRE LA BASE	Arr.1	ETSIROU Alphonse
8	28.007 du 10/08/2018	Plle(s) 09 bis	Bloc 226	Section N	Superficie 157,63m²	MPAKA 120	Arr.3	BIABALA Alain Bordas
9	23.037 du 28/10/2013	Plle(s) 279	Bloc /	Section J	Superficie 584,93m²	MPITA	Arr.1	KIMBEMBE Bernard
10	28.735 du 01/10/2019	Plle(s) 144 quinté	Bloc /	Section M	Superficie 546,50m²	MPITA	Arr.1	MALONGA Bernadette Avalence
11	26.046 du 18/05/2016	Plle(s) 05 bis	Bloc 11	Section BY1T	Superficie 250,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	LUKONGO LOKOLONGA Chris Claud
12	26.047 du 18/05/2016	Plle(s) 05	Bloc 11	Section BY1T	Superficie 250,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	LUKONGO BANZOUZI NUMBE Jackson Alpha
13	28.641 du 20/08/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 37	Section BY1ère tranche	Superficie 1000,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	MAKOSSO Ferrane Braddley
14	28.640 du 20/08/2019	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 669,98m²	Village DJENO	Arr.6	MAKOSSO Ferrane Braddley
15	26.933 du 11/05/2017	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 74.550,00m²	Village NTOUMBI	S-P DE HINDA	SOCIETE AGROPASTORALE DE NTOUMBI (SAN CONGO) SARL
16	26.943 du 18/05/2017	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 2500,00m²	VILLAGE DE KONDE	MVOUTI	MOUKOKO Pierre
17	26.827 du 23/03/2017	Plle(s) 01	Bloc 140 ter	Section BP suite	Superficie 300,00m²	MPITA	Arr.1	LOEMBA DELHO KIMI Joyce
18	28.255 du 03/01/2019	Plle(s) 03	Bloc 09	Section CD5	Superficie 520,34m²	NGOYO	Arr.6	DOUMAMPOUOM EBAM Stephen
19	25.975 du 28/04/2016	Plle(s) 05	Bloc 101	Section BM1	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	NIANGOU Victoire
20	12.587 du 12/09/2006	Plle(s) 219	Bloc /	Section F	Superficie 750,00m²	CENTRE VILLE	Arr.1	BOUANGA Thérèse
21	28.465 du 22/05/2019	Plle(s) 01 et 03	Bloc 307	Section BM4 Tranche	Superficie 939,78m²	NGOYO	Arr.6	LOUKABOU Jean Joseph
22	28.883 du 20/01/2020	Plle(s) 03	Bloc 16	Section BP	Superficie 621,35m²	MPITA	Arr.1	MIKOUIZA MBAZI NKOMBO Germain
23	25.298 du 17/08/2015	Plle(s) 10	Bloc 24	Section /	Superficie 476,00m²	LOANGO	LOANGO	TSIAHOU MOUKENGUE Eleotha Stevie
24	25.369 du 02/09/2015	Plle(s) 03	Bloc 68	Section BM4	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	PAMBOU Brice
25	28.571 du 19/07/2019	Plle(s) 01 à 07	Bloc 78	Section ACW	Superficie 3420,67m²	LIAMBOU	LOANGO	TAGBO CHIKE Augustine
26	19.342 du 12/10/2010	Plle(s) 09	Bloc 81	Section BXA	Superficie 475,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	ROTA Lionel Alexandre
27	13.131 du 20/12/2006	Plle(s) 06	Bloc 88	Section AH	Superficie 692,18m²	MAKAYABOU TERRAIN	Arr.5	MAVOUNGOU Pemalene Claude
28	21.898 du 07/11/2012	Plle(s) 17 et 19	Bloc 01	Section BE	Superficie 600,00m²	MPAKA	Arr.3	YAMBA Fortuné Murielle
29	28.334 du 26/02/2019	Plle(s) 06	Bloc 36	Section BN	Superficie 580,00m²	NGOYO SABLE	Arr.6	GATSE KOUMOU Ray Dorcia Freddy
30	28.453 du 14/05/2019	Plle(s) 01 et 03	Bloc 52	Section BY2eme T	Superficie 1000,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	NTSAMOUKOUNOU MPOLO Lydie Pirene
31	28.825 du 02/12/2019	Plle(s) 07	Bloc 57	Section BXA	Superficie 487,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	Mme. TONI NGOUEDI née AWAMBI GNEKAMBI Roseline
32	28.826 du 02/12/2019	Plle(s) 06	Bloc 57	Section BXA	Superficie 487,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	Mme. TONI NGOUEDI née AWAMBI GNEKAMBI Roseline
33	28.712 du 17/09/2019	Plle(s) 05	Bloc 137	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	Enfants: GOUAMAS S. Ilia; GOUAMAS Jessy Andrew, GOUAMAS J. Chloe P.
34	28.768 du 22/10/2019	Plle(s) 12	Bloc 165 bis	Section L (Militaire)	Superficie 384,00m²	LA BASE	Arr.1	MOUNDANGA Samuelle Benie Séphora
35	28.841 du 13/12/2019	Plle(s) 09	Bloc 127	Section BM	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	LOUTAMBI Pascal Léo
36	28.775 du 24/10/2019	Plle(s) 17	Bloc 16 B	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	TCHICAYA NASCIMENTO Wilson Fred
37	28.638 du 20/08/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 50	Section NI	Superficie 1000,00m²	DJENO	Arr.6	MOULARI B. Aurelien Dimitri et Mme. MOULARI née MABOUNDA MANGANDZA C. M.
38	28.725 du 24/09/2019	Plle(s) 03	Bloc 93	Section BT	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	ZAMBI Jesse Braun Anro
39	26.103 du 06/06/2016	Plle(s) 04	Bloc 286	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	NDION KALIAM Paul Bernard
40	26.673 du 29/12/2016	Plle(s) 02 bis	Bloc 78	Section BM	Superficie 324,62m²	NGOYO	Arr.6	Enfants MOUANNOU ADOUMA C. Michel, MOUANOU LARESERVEY Michel Isaac, MOUANOU MAKANGA Claudia Flovete

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau, **Armand Michel MASSA**
Inspecteur Principal des Impôts et des Domaines

Fait à Pointe-Noire, le 12 juin 2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.
Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
- Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
- Lot 3 : Forage d'eau des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavou,-gou et Pambou Benjamin)
- Lot 4 : Equipement des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin).

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :
Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11heures, heure locale.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

- Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées
9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire
Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

EVENEMENTS

Organisateur, une passion congolaise

Petit pays par sa démographie et sa superficie, le Congo pourrait s'énorgueillir d'une prodigieuse capacité d'organisateur. En soixante ans d'indépendance, Brazzaville a abrité plusieurs événements continentaux et sous-régionaux. On peut même dire que rarement capitale africaine aura été sollicitée, courtisée, dans ce laps de temps, malgré une conjoncture parfois difficile. Déjà en 1965, après plus de quarante ans d'attente et de tergiversations, toute l'élite sportive continentale s'y est donnée rendez-vous. Pour célébrer les 1ers Jeux africains (18 au 25 juillet) de l'histoire sportive du Continent, qui connaissent un immense succès. Cet événement fait de Brazzaville le berceau de l'olympisme en Afrique, comme l'est Athènes, en Grèce, pour les Jeux Olympiques modernes.

Il n'a pas été surprenant que les Jeux africains soient revenus dans la capitale congolaise qui les a enfantés quand il s'est agi de célébrer leur cinquantenaire, du 4 au 19 septembre 2015, à l'occasion de la onzième édition. Malgré le contexte de crise économique aigüe que le pays traînait comme un boulet au pied. Une crise qui persiste cinq ans après et semble… interminable.

Entre-temps, après l'accueil du roi Pelé et son FC Santos en 1967, l'Afrique s'était rabattue vers Brazzaville pour y débattre, le 25 février 1968, de la décision du Comité international olympique d'inviter l'Afrique du Sud où se pratiquait l'apartheid aux Jeux Olympiques de Mexico, alors qu'elle en était exclue depuis 1964. La déclaration finale de Brazzaville fut sans ambiguïté : boycott des Jeux de Mexico par l'Afrique ! Certains pays d'Europe firent de même. Pris de remords, le CIO recula, chancela dans ses convictions et reconsidéra son invitation. L'Afrique exulta ; elle avait gagné. Un coup de tonnerre parti de la capitale congolaise !

En 1972, la Coupe d'Afrique centrale servant d'éliminatoires des 2es Jeux africains, Lagos 1973, se déroule à Brazzaville.

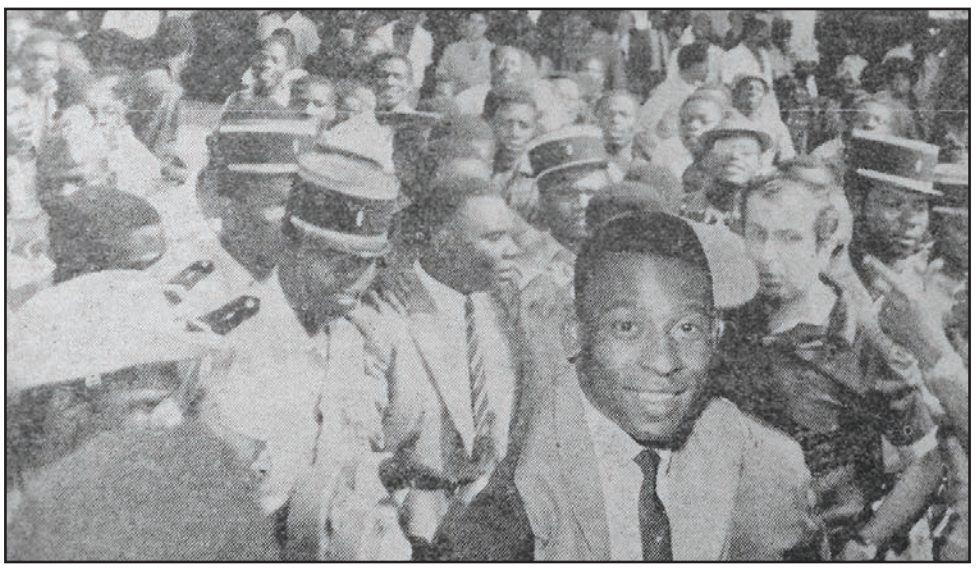

Le roi Pelé et son FC Santos accueilli par une cohue de fans de football à l'aéroport Maya-Maya en 1967

Le succès couronne l'entreprise. Cette « Coupe d'Afrique centrale » est l'ancêtre des Jeux d'Afrique centrale dans toute l'acception du terme.

Un an après, en 1973, a lieu au Stade de la Révolution (actuellement Stade Massamba-Débat), le 26e Tournoi mondial de football du Conseil supérieur du sport militaire (CISM). Avec la participation des sélections du Congo, de Côte d'Ivoire, du Koweït et d'Italie.

Mieux encore, en 1976, le président Marien Ngouabi mijote le projet de faire don de deux trophées à la Confédération africaine de handball (CAHB) qui les met en jeu après la mort du donateur pour la Coupe d'Afrique des nations hommes et dames. L'instance continentale la baptise ''Challenge Marien Ngouabi''. Naturellement, Brazzaville en abrite les premières éditions en juillet 1979. Avant d'être le théâtre, en 1980, d'un tournoi *«Tricontinental»* de handball féminin qualificatif aux Jeux Olympiques de Moscou, la même année. Américaines, Congolaises et Sud-coréennes en décousent très sportivement sur le terrain en tartan du Stade de la Révolution acquis à l'occasion des Challenges Marien Ngouabi.

Brazzaville renoue, en 1983, avec la tradition d'accueil des compétitions. En effet, la capitale congolaise abrite du 22 au 30 novembre de cette année les 5es Championnats d'Afrique des clubs champions de handball.

En 1984, quand dans les pays de l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC) fêtent le 20e anniversaire de la création de cette institution, Brazzaville lance du 9 au 20 décembre la 1ère édition de la Coupe de l'UDEAC. Ironie du sort, c'est Brazzaville qui abritera en 1989, la dernière édition de ce tournoi.

L'hospitalité congolaise ne se dément pas puisque, du 18 au 30 avril 1987, les sportifs de la zone 4 du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) foulent à nouveau le sol de Brazzaville pour les 3es Jeux d'Afrique centrale. Grâce à une heureuse campagne de sponsoring (100 millions de francs CFA apportés par la firme Adidas sous forme de matériels et 200 millions par d'autres sociétés locales) initiée par Jean-Claude Ganga, alors ministre des Sports. Non sans ignorer la sollicitude personnelle du Président Denis Sassou-Nguesso, chef de l'Etat.

C'est également à Brazzaville qu'est porté sur les fonts baptismaux, du 5 au 13 décembre 2003, le Tournoi de football de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) né sur les cendres de la Coupe de l'UDEAC.

De même, vingt-cinq ans après la naissance des Championnats d'Afrique d'athlétisme à Dakar (Sénégal), la quatorzième édition se déroulent du 14 au 18 juillet 2004 dans la capitale congolaise. «Les meilleurs de l'histoire», avait-on dit. Bel hommage rendu au Congo!

Passons les différents tournois africains, sous-régionaux et mondiaux de tennis de table, de karaté, de basket-ball, de football, etc., à partir de 2003. Et la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans en 2007, puis les Championnats d'Afrique militaires de basket-ball (CAMBASKET), en 2018.

Beaucoup de rendez-vous, certes, mais piètres compétiteurs, c'est, pour simplifier, l'image des Congolais aujourd'hui dans le petit monde du sport.

G.-S. M.

ADIEU

''Ya Phil'', un bénévole charismatique du basket-ball

Une page d'histoire de la section basket-ball des Diables-Noirs s'est refermée avec la disparition de Philippe Mahoungou ''Ya Phil'', le 4 août dernier, des suites de maladie. Il sera inhumé ce mercredi 19 août au cimetière Ma Campagne.

''Ya Phil'' était directeur technique et entraîneur des équipes féminines de Diables-Noirs Basket-ball. Jadis, il a servi aussi comme sélectionneur national de l'équipe nationale dames, membre du Comité exécutif de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET) et membre d'une commission au niveau de FIBA Afrique. Il a animé des stages dans certaines capitales africaines et participé lui-même à plusieurs séminaires à l'extérieur du pays.

Pour ses contemporains, c'est un bénévole charismatique qui s'en est allé. Un seul culte pour ''Ya Phil'': le basket-ball. On a dit de lui un jour un esclave de ce sport. Il l'a découvert à l'école et était sans doute le dernier survivant de la première génération des basketteurs de Diables-Noirs. Une section sportive née en 1969 sur les cendres du Basket Université club (BUC) du docteur Héraud. ''Ya Phil'' y a évolué (début à 17 ans) jusqu'en 1986 (à 33 ans), avant d'en devenir membre du staff technique. Jusqu'au dernier souffle de sa vie. Il a formé des dizaines de jeunes, dont nombreux sont en Europe ou aux Etats-Unis, et donné plusieurs titres nationaux de champion à l'équipe féminine et un à l'équipe masculine. Sans oublier les titres communaux.

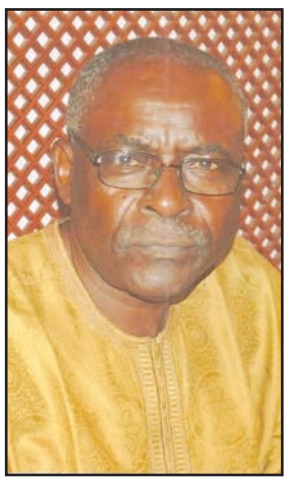

Philippe Mahoungou ''Ya Phil''

''Ya Phil'' était la mémoire vivante de l'équipe. *«Je suis né et j'ai grandi dans Diables-Noirs. L'aîné des basketteurs, c'est moi ! »,* ne cessait-il de rappeler. C'est pourquoi on l'appelait *«l'ancêtre».*

Il faut dire que sans ''Ya Phil'', la section basket-ball des Diables-Noirs n'existerait plus. Car, après sa dislocation en 1979, il l'a fait renaître et a joué un rôle prépondérant pour sa survie, bon an mal an. Avec le concours de son ami et adjoint Désiré Nsouekéla ''Capi Nsoué'' qui s'occupe encore des équipes masculines. Ils étaient comme deux jumeaux. Mieux, ils s'entendaient comme deux larrons en foire.

Organisateur et meneurs d'hommes, ''Ya Phil'' s'est dépensé sans compter. Seule sa voiture pourra, un jour, raconter : combien de kilomètres avait-il avalé, au service des Diables-Noirs pour passer d'un stade de compétition à un autre ?

''Ya Phil'' ne dissimulait ni ses soucis, ni son amertume devant certaines situations. Mais il était toujours habité par le feu du basket-ball qu'il a servi tout au long de sa vie.

C'est un gros vide, comme ça, que ''Ya Phil'' laisse. Les férus de la balle orange n'ont pas oublié. Ils n'oublient pas heureusement. Et ''Ya Phil'' peut partir en paix. Ses amis sportifs perpétueront sa mémoire, celle d'un battant, d'un organisateur.

Adieu, ''Ya Phil''! Repose en paix, et que le Seigneur t'accueille dans sa maison…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ASSURANCE OBLIGATOIRE DES RISQUES SPORTIFS

Une loi qui suscite l'espoir

Enfin, le Congo s'est doté d'une loi instituant l'assurance obligatoire des risques sportifs! Adoptée par les deux chambres du Parlement, l'une après l'autre, elle fait la joie des pratiquants, même si nombreux attendent qu'elle soit rendue exécutoire dans un pays où plusieurs lois, dans divers domaines, moisissent dans les tiroirs faute de textes d'application.

Jusque-là, les sportifs congolais ne disposaient d'aucune garantie en cas d'accidents corporels, d'une maladie professionnelle ou de dommages causés à autrui. Les dommages étaient gérés sous forme de cas sociaux, a affirmé le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé. Selon les cas, l'Etat, la fédération ou le club apportait une assistance financière ou matérielle. Une formule inefficace, car ne prenant pas en compte la totalité du dommage subi et la durée effective de l'incapacité, a-t-il expliqué en défendant son projet de loi.

La loi votée récemment définit la nature des risques, les obligations de l'Etat et des fédérations, des associations et des clubs sportifs en matière de prise en charge des pratiquants victimes des dommages corporels. Elle présente aussi les différents régimes de couverture des risques et des sanctions, etc. C'est une avancée considérable, qui va conduire à rassurer les sportifs.

La loi présente les différents régimes de couverture des risques...

Pour l'histoire, feu Boniface Massengo ''Professeur'', un footballeur jadis populaire, avant l'indépendance, fut le premier à revendiquer une assurance-vie obligatoire pour le joueur amateur congolais. *«Tant qu'il n'y aura pas d'assurance-vie obligatoire, je ne rejouerai pas au football»*, dit-il, dans une interview à La Semaine de l'AEF. Le Père Marcel Bureth, directeur du Stade Eboué et dirigeant influent de la Sous-ligue de Brazzaville affiliée à la Fédération française de football (FFF), n'en dormit de la nuit, oubliant que le séjour de ce cerveau dans la métropole ne fut pas seulement que du tourisme. Le co-fondateur des Diables-Noirs découvrit là-bas que professionnels et amateurs confondus, tous étaient couverts par une assurance-vie. Et il en réclamait, maintenant, pour le joueur d'Afrique Equatoriale française, ce qui lui valut des foudres.

Destin Dimitri MACKITA
et Jean ZENGABIO

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

- La Grande famille «Bissi NDAMBA de Mpika»
- Les enfants et petits-enfants BILOMBO

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur parent, père, oncle et grand-père, André BILOMBO, Inspecteur d'enseignement à la retraite. Décès survenu le dimanche 26 juillet 2020 à Brazzaville, à l'âge de 91 ans.

La veillée se tient à la rue Lampakou, au n° 727, au Plateau des 15 ans, Brazzaville.

Référence: Av. Loutassi, arrêt de bus Eden, vers le pressing 5 à Sec.

Programme des obsèques

Vendredi 21 août 2020
08h30: Levée de corps, à la Morgue Municipale de Brazzaville.
10h00: Départ pour le village Mpika, district de Boko.
Samedi 22 août 2020
09h00: Office religieux, au village Mpika, district de Boko.
13h00: Inhumation au cimetière familial, à Mpika.
15h00: Retour à Brazzaville, pour les amis et connaissances.

DAHUA
DEVELOPPEMENT RESSOURCES NATURELLES

La contribution à la commission logistique du covid-19, en République du Congo

Don: 90.000 masques
Quatre-vingt-dix mille masques

TOUS UNIS CONTRE LE COVID - 19

12 Août 2020

Administrateur Général

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO ✉ 2889 ☎ + 242.22.281.09.78 /55/56 Fax
+242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-679, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sis l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville, procède à la vente de ses **actifs immobiliers hors exploitation** suivants :

Nature	Localisation	Caractéristiques	Prix de Vente
Terrain non bâti	Centre-ville avenue du Gouverneur Général Félix EBOUE, à côté du magasin ALIMA, immeuble, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville.	Titre Foncier n° **772 ,** Superficie 1267,50 m² Cadastré, section R, Parcelle 34.Le terrain est entièrement clôturé et d'accès très facile sur 3 cotés	2.000.000.000 FCFA
Terrain bâti	au n°137 de l'avenue des 3 martyrs, arrondissement 3 Moungali Brazzaville	Titre Foncier n° **9391**, Superficie 153, 64 m², Cadastré, section P8 Bloc 152; Parcelle 8. Ce site abrite un bâtiment en matériaux durables.	100.000.000 FCFA
Terrain bâti	au 208 rue Mayama, arrondissement 5 Ouenzé Brazzaville	Titre Foncier n° **17776** Superficie 337,79 m² ; Cadastré, section P, bloc 184, parcelle 2, situé en plein marché de Ouènzé et abrite un studio	80.000.000 FCFA
Terrain bâti R+1	au n° 62 rue Bakas, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville	Titre Foncier n° **6536** Superficie 359 m², Cadastré, section P2 bloc, parcelle 4. Le 1er étage comprend 4 appartements: deux F4,un F3, un F2, et au rez-de-chaussée des espaces utiles au commerce	375.000.000 FCFA
Terrain bâti R+1	au n° 85 bis rue Kouyous, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville	Titre Foncier **6061** Superficie 299 m², Cadastré, section P3, bloc 14, parcelle 8. L'habitation comprend 2 appartements F5.	100.000.000 FCFA

Pour toutes informations, veuillez nous contacter :
Brazzaville : Siège LCB BANK, à la Direction Recouvrement Contentieux / tel : 06 700 22 05 /06 700 22 24/06 604 05 65
Pointe-Noire : Pointe-Noire, au Service Recouvrement Contentieux / tel : 06 700 22 42

****

Société Anonyme avec CA au capital de 10.000.000.000 de FCFA
RCCM-06-B-58 - NIU M2005110000294157

REPUBLIQUE DU CONGO